



# L'ÉCHO DE ST-FRANÇOIS

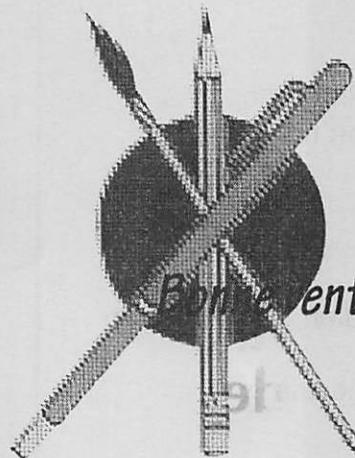
Journal Communautaire de Saint-François

Vol. 5 n° 9

## SOMMAIRE

<i>Fonds d'aménagement de la rivière</i>	☆☆	3
<i>Travaux forestiers</i>	☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆	5
<i>Prix de la citoyenneté</i>	☆☆☆☆☆☆☆☆	6
<i>La Caisse s'associe aux jeunes</i>	☆☆☆☆☆	7
<i>Des questions sans réponses</i>	☆☆☆☆☆☆	8
<i>Concours maisons fleuries</i>	☆☆☆☆☆☆☆☆	9
<i>L'Ancre lance son calendrier</i>	☆☆☆☆☆☆☆	10
<i>La Francolière</i>	☆☆☆☆☆☆☆☆	11
<i>Club Taxi-Plus</i>	☆☆☆☆☆☆☆☆	12
<i>Le poids d'une plume</i>	☆☆☆☆☆☆☆☆	13,16
<i>Le départ de l'abbé Paradis</i>	☆☆☆☆☆	14-15
<i>L'accueil de notre nouveau pasteur</i>	☆☆	17
<i>L'âge d'or</i>	☆☆☆☆☆☆☆☆	18
<i>Programmation des Fermières</i>	☆☆	19-20
<i>Le comité de baseball remercie</i>	☆☆☆☆	21
<i>Ramonage des cheminées</i>	☆☆☆☆☆☆☆	22
<i>L'Écho municipal</i>	☆☆☆☆☆☆☆☆	25-45

## LA RENTRÉE EST SONNÉE



*Bonne rentrée à tous!*

SEPTEMBRE

1998



C.P. 321  
 Saint-François (Québec) — GOR 3A0  
 Tél. et fax: 418-259-2177

Journal **réalisé**  
**STF** **bénévolement**  
**communautaire**

**V E U I L L E Z N O T E R**

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est

le **13** de chaque mois

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

**ADMINISTRATEURS**

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Lorraine Lamonde	Vice-présidente	259-2433
Andrée Viens	Trésorière	259-2244
Valérie Savoie	Secrétaire	259-7536

**DIRECTEURS**

Réjean Cloutier	259-2567
Conrad Lamonde	259-7295
Gary Gendron	259-7498

**Publicité**

Réjean Cloutier

**Petites annonces**

Andrée Viens

**Maquette et mise en page**

Raynald Laflamme

**Photo première page**

Click Art, retouchée dans Photoshop

**Traitement de l'information textuelle**

Valérie Savoie

Natacha Couture

Louise Bonneau

**Correction**

Peggy Gendron, Lory Gendron, Caroline Jean

**Assemblage**

Lorraine Lamonde, chef d'équipe

**Abonnement**

Conrad Lamonde

**Impression**

Imprimerie St-Raphaël

**TARIFS PUBLICITAIRES**

	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	10,00\$	96,00\$
1/4 page	15,00\$	144,00\$
1/2 page	30,00\$	288,00\$
1 page	50,00\$	480,00\$
Petite annonce	2,00\$	
<b>ABONNEMENT</b>		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3,00\$	24,00\$
GRATUIT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS		

**Nos de téléphone importants**

- Ambulance ..... 911
- CLSC Antoine-Rivard ..... 248-1518
- Feu ..... 911
- Municipalité ..... 259-7228
- Centre anti-poison du Québec ..... 1-800-463-5060
- Tel-Jeunes ..... 1-800-263-2266

**AMECOQ** Association des médias écrits communautaires du Québec

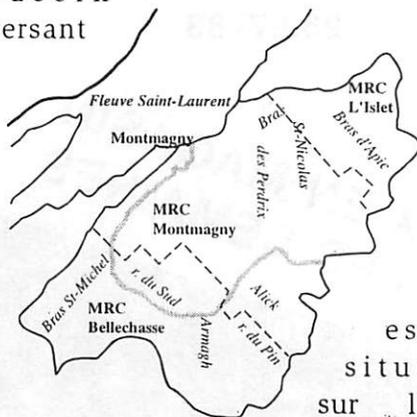
Distribution Assermentée  
**AVDA**  
 Réseau de placement  
**RPM** média  
 COMMUNAUTAIRE

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada



## Le M.A.R.S. lance le Fonds d'Aménagement de la rivière du Sud

Le mouvement des Amis de la rivière du Sud (M.A.R.S.) est un organisme sans but lucratif qui oeuvre depuis maintenant neuf ans à la protection et la mise en valeur de la rivière du Sud dont le bassin versant



est situé sur le territoire des MRC de Bellechasse, de Montmagny et de L'Islet. Le M.A.R.S. est actuellement en campagne de souscription et nous profitons de l'occasion pour lancer un appel à tous ceux et celles qui veulent nous encourager dans nos efforts et nous permettre d'obtenir le soutien financier nécessaire afin d'assurer la continuité de notre travail et le démarrage de nouveaux projets consacrés à la restauration de nos cours d'eau.

Plusieurs réalisations relatives à cette démarche ont été complétées au cours des dernières années et comprennent une étude sur la qualité de l'eau de la rivière du Sud, la caractérisation des habitats aquatiques et la photo-interprétation des habitats de salmonidés sur la rivière du Sud et ses principaux tributaires pour une caractérisation

de plus de 200 km de cours d'eau. Avec ces outils en main, le M.A.R.S. a maintenant atteint le stade de la conception de plans de restauration et d'aménagement ainsi que de travaux correctifs sur l'ensemble des cours d'eau du bassin versant de la rivière du Sud. Ces actions permettront d'améliorer la qualité de l'eau de l'ensemble des rivières de notre région et de préserver ainsi l'intégrité des habitats aquatiques qui constituent un élément important de notre patrimoine naturel et un atout majeur sur le plan du développement récréotouristique de la région.

Dans cette perspective, le M.A.R.S. a procédé le lundi 22 juin 1998, au lancement du Fonds d'aménagement de la rivière du Sud (F.A.R.S.), outil destiné à compléter le financement nécessaire à la réussite du programme de restauration de la rivière du Sud et de ses affluents.

Nous vous invitons donc par la présente à souscrire au F.A.R.S. en remplissant le coupon ci-contre et en le retournant avec votre contribution à l'adresse suivante : **Mouvement des Amis de la rivière du Sud, C.P.494, St-Raphaël, G0R 3A0.**

Vous pourrez collaborer ainsi à la revitali-

sation et à la protection de votre rivière et de son potentiel faunique exceptionnel.

Nous vous remercions sincèrement du soutien que vous manifestez pour ce projet. Notez que toute contribution de votre part peut bénéficier d'un reçu officiel pour fin d'impôt à titre de don puisque le Mouvement des Amis de la rivière du Sud est enregistré depuis 1993 comme organisme de bienfaisance.

Simon Arbour, président

(418) 243-3424

internet: marsi@globetrotter.qc.ca

Je désire souscrire au :

### FONDS D'AMÉNAGEMENT DE LA RIVIÈRE DU SUD

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Souscription: \_\_\_\_\_ \$

Reçu pour fin d'impôt



- ☛ plants de légumes
- ☛ fleurs annuelles et plantes vivaces
- ☛ aménagement paysager



Tél.: 884-3124  
327, rue Principale  
Saint-Valier (Québec) G0R 4J0



**BOUCHERIE**  
*Richard Morin*

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest  
Saint-François, G0R 3A0  
Tél.: (418) 259-7783

**SPÉCIAUX EN MAGASIN  
TOUTES LES SEMAINES**



**LOUIS-M. GARANT**  
CONSULTANTS INC.

Spécialiste en Marketing  
Parainnage d'entreprises  
Catalogues électroniques sur Internet ou sur CD

2, rue Boivin, St-François QC G0R 3A0  
Tél : 418 259 2616



## Groupement Forestier de Montmagny Inc.

17, rue des Sociétaires, C.P. 969, Saint-Jean Port-Joli (QC) G0R 3G0 Tél.: (418) 598-3056



Le Groupement Forestier de Montmagny Inc. informe les propriétaires de terrains boisés des sommes disponibles dans la MRC de Montmagny pour des travaux d'aménagement forestier.

Vous trouverez ci-joint la liste de travaux admissibles au programme de mise en valeur des forêts privées des Appalaches avec une description détaillée de chacune des activités.

Il nous fera plaisir de vous fournir davantage d'information concernant les critères d'admissibilité au programme. Vous pouvez nous rejoindre au numéro 598-3056 ou au 469-2614

Émile Tanguay, gérant

## De l'argent disponible pour des travaux d'aménagement forestier

### Principaux travaux forestiers de mise en valeur

#### \* Débroussaillage et déblaiement

C'est la coupe et l'élimination de la broussaille et la préparation du site afin de rendre le terrain propice au reboisement.

#### \* Débroussaillage et déblaiement manuel

C'est l'élimination de la broussaille et de la matière ligneuse non commercialement utilisable et le déblaiement manuel afin de rendre le terrain propice au reboisement.

#### \* Récupération, débroussaillage et déblaiement

C'est la récupération de tout le bois marchand d'un peuplement à maturité ou en perdition sans valeur. L'élimination de toute la matière ligneuse non commercialement utilisable et la préparation du site afin de rendre le terrain propice au reboisement.

#### \* Éclaircie précommerciale

C'est l'élimination des tiges qui nuisent à la croissance d'arbres choisis dans un jeune peuplement forestier en régularisant l'espacement entre chaque tige des arbres choisis.

#### \* Éclaircie commerciale

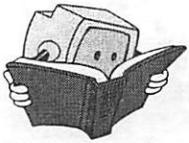
C'est la récolte d'essences commerciales de qualité moindre ou qui nuisent aux arbres de qualité dans un peuplement forestier équienne dans le but d'accélérer l'accroissement des arbres restants et améliorer la qualité de ce peuplement.

#### \* Coupe de jardinage

C'est la récolte périodique d'arbres choisis individuellement ou par petits groupes dans une futaie inéquienne pour l'amener à une structure jardinée équilibrée ou maintenir une telle structure.

#### \* Coupe de succession

La coupe de succession consiste à récolter les essences non désirées de l'étage supérieur tout en préservant la régénération en sous-étage et en favorisant une amélioration du peuplement quant à l'espèce.



## Période de mise en candidature pour les prix québécois de la citoyenneté 1998

Le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, monsieur André Boisclair, est heureux d'annoncer l'ouverture de la période de mise en candidature des Prix québécois de la citoyenneté 1998.

Ces prix visent à récompenser les personnes, les organismes et les entreprises pour leur pleine participation à la vie collective et leur contribution exceptionnelle au développements social, économique, politique et culturel du Québec.

### Trois prix

Trois prix seront décernés à l'occasion de la Semaine québécoise de la citoyenneté, qui se déroulera du 6 au 13 novembre prochain. Il s'agit de :

- \* le prix Jacques-Couture pour le rapprochement interculturel qui souligne les efforts déployés en vue de promouvoir le rapprochement interculturel;
- \* le prix Claire-Bonenfant pour les valeurs démocratiques qui souligne le travail de promotion et d'éducation aux droits, libertés et responsabilités des citoyens et citoyennes.
- \* le prix Anne-Greenup pour la solidarité qui souligne les efforts favorisant le développement des liens entre les générations et la pleine participation de tous à la vie économique, sociale et culturelle du Québec.

Ces trois prix sont divisés en deux catégories de candidats : la catégorie personne et organisme communautaire et la catégorie organisme public, parapublic et entreprise. Chaque prix permet ainsi d'honorer deux lauréats.

### Dossiers de candidatures

Pour obtenir un formulaire de mise en candidature ou des renseignements, adressez-vous au Secrétariat des Prix québécois de la citoyenneté au ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration en composant le (514) 873-7735 ou 1- 800 465-2445. On peut également se procurer un formulaire dans les bureaux régionaux du ministère et dans les bureaux de Communication-Québec

Le dossier de candidature doivent parvenir au Secrétariat des Prix québécois de la citoyenneté au plus tard le 8 septembre 1998.

Hélène Laurin, Cabinet du ministre

### Entretien Ménager

Lavage de tapis

- meubles
- murs
- stores

Décapage

Cirage

Etc.

**D. PAQUET inc.**



ESTIMATION GRATUITE

358, Chemin St-François, Montmagny, Québec — G0R 3A0  
TÉL.: 418-259-2559 FAX: 259-2342

La nouvelle  
Collection Harmonie

Inspirations  
tentations  
solutions ...

...disponibles en 44 versions!



Venez la voir  
chez...

**Tapis Montmagny**

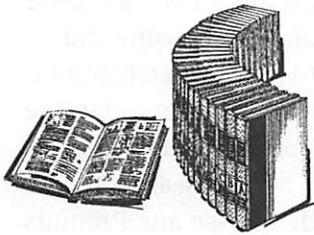
De tout pour habiller murs et planchers

391, boul. Taché Est, Montmagny  
En face de l'école St-Pie-X

**248-7840**



## La caisse populaire s'associe aux jeunes lecteurs



La caisse populaire de Saint-François de Montmagny a à coeur le développement des jeunes de notre paroisse. C'est pour cette raison qu'elle a versé une somme importante à

la bibliothèque Du Rocher afin

que cette dernière enrichisse sa collection littérature jeunesse. Les nouvelles acquisitions s'adressent entre autres aux lecteurs débutants, soit les enfants âgés entre 5 et 8 ans. Aussi, le petit *Caillou* fait son entrée à la bibliothèque. Les adolescents n'ont pas été oubliés puisque les romans de la collection *Frisson* et de la collection *Livre* dont vous êtes le héros sont plus nombreux. D'autres livres neufs complètent les collections déjà sur les rayons. Ajoutons que l'histoire du Titanic est expliquée aux jeunes dans deux livres achetés pour eux. Tous ces nouveaux volumes se retrouvent dans la section nouveautés du coin jeunesse. Les jeunes abonnés et les bénévoles de la bibliothèque Du Rocher remercient sincèrement la caisse

populaire de Saint-François de Montmagny pour ce généreux don. Soulignons que les lecteurs adultes auront le plaisir de découvrir des bouquins au mois d'octobre.

### Arrivée de biens

Environ 700 nouveaux biens en provenance du Centre régional de services aux bibliothèques publiques prendront place sur les rayons à compter du 16 septembre. Le service de rotation permet d'offrir une plus grande variété de volumes et d'enregistrements sonores sans que la bibliothèque débourse un sou.

### 5 ans, ça se souligne

Quatre dames de notre équipe de bénévoles ont vu leurs cinq années de bénévolat soulignées par la remise d'un certificat de reconnaissance. Merci et félicitations à Denise Bernard, Annette Collin, Diane Paré et Simone Paré-Théberge pour leur grande implication.

Le groupe de bénévoles est toujours prêt à accueillir de nouveaux adeptes. Pour faire partie de notre dynamique équipe, communiquez avec Isabelle Collin au 259-2461.

### Un bref congé

La bibliothèque fermera ses portes le lundi 7 septembre, journée de la fête du Travail.

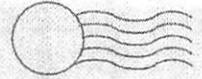
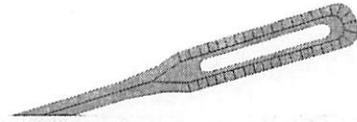
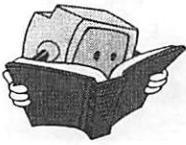
Nathalie Bacon

**RESTAURANT**  
**L'ARRÊT**  
**Stop**

Autoroute 20      Sortie 364  
Berthier-sur-Mer/St-François  
259-7704

- Menu du jour
- Commande à emporter
  - Pizza
- Mini-dépanneur   ➤ Loto-Québec   ➤ Diesel
- Salle semi-privée jusqu'à 40 personnes





L'Écho de St-François  
C.P. 321  
Saint-François (Québec)  
GOR 3A0

## Des questions sans réponses... écrites

Les paroles s'envolent, les écrits restent... mais c'est plus compromettant. À deux reprises, il a été demandé par courrier recommandé au Conseil municipal de St-François de répondre par écrit aux 17 questions posées par les résidents de la rue du Moulin concernant les nuisances causées par les Produits métalliques Roy. Quelques réponses verbales ont été fournies lors d'une réunion spéciale pour les résidents de cette même rue, en présence du Conseil et de l'inspecteur municipal.

L'heure avance... le sujet est détourné, personne ne rappelle les gens à l'ordre, toutes les questions ne sont pas épuisées, il est tard, la réunion se termine sans réponse à toutes les interrogations. Faute de procès-verbal ou d'un compte rendu de cette rencontre spéciale, il est parfaitement légitime pour les résidents de réclamer des réponses écrites aux élus. À ce genre de réunion, la confusion peut facilement courtiser l'interprétation des propos échangés. Pourquoi se récuser devant cette responsabilité qui leur incombe? L'embarras aurait-il été suscité parce que les résidents préjudiciés veulent voir clair dans ce dossier?

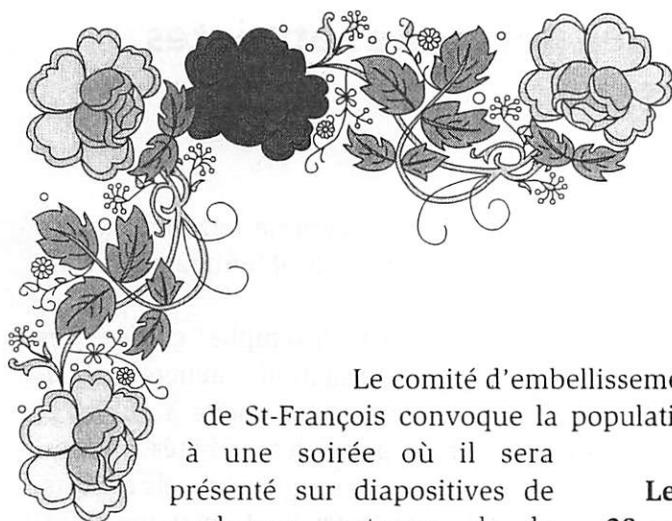
Voici quelques questions auxquelles le Conseil n'a pas consenti de réponses écrites : \* Pourquoi la municipalité a-t-elle accordé un permis d'agrandissement aux Produits métalliques Roy malgré l'espace indisponible pour les cases de stationnements? \* Pourquoi n'oblige-t-elle pas l'usine à déplacer les conteneurs au nord de l'usine là où la nuisance serait le plus minimisée? \* Appliquera-t-elle, et quand, le règlement qui régit les nuisances pour mettre fin à tous les problèmes sur la rue du Moulin? \* Quels règlements du Code de la sécurité routière, quand les

adoptera-t-elle, et quand les appliquera-t-elle sur cette rue résidentielle? \* Pourquoi laisse-t-elle cette industrie violer le Règlement no 120-1991 qui régit les nuisances, particulièrement pour le bruit, les éclats de lumière et l'obstruction en bordure de la rue? \* Pourquoi a-t-elle permis un agrandissement, une rénovation et un déplacement de bâtisse aux Produits métalliques Roy alors que toutes les nuisances n'étaient pas réglées tel que demandé par les résidents? \* Puisque les résidents sont les mieux placés pour anticiper et appréhender les nuisances dans ce dossier, pourquoi la municipalité ne les a-t-elle pas consultés pour avoir leur approbation pour émettre un ou des permis de construction à l'usine concernée? \* Pourquoi la municipalité n'a-t-elle pas tenu les résidents au courant de ses démarches dans ce dossier? \* Pourquoi ne leur a-t-elle pas fourni le support requis pour rapporter les nuisances sur le fait puisqu'elle faisait foi d'agent de la paix à défaut de bénéficier des services de la Sûreté du Québec? \* Quelqu'un, et qui, parmi les autorités municipales est-il placé en conflit d'intérêt dans ce dossier (expliquer)? \* La municipalité use-t-elle de toute la transparence possible dans cette affaire ?

Contrairement à ce que la municipalité a laissé croire dans une publication écrite, toutes les réponses, même verbales, n'ont pas été fournies à ces questions. C'est louche que le Conseil municipal ne juge pas opportun d'informer les résidents de la rue du Moulin de façon claire et précise, et par écrit. S'il prétend avoir répondu à toutes les questions, quels ont donc été ses réponses aux deux dernières questions?

Léna Tremblay

Pour les résidents de la rue du Moulin.



## Le tout Saint-François est attendu à la soirée Concours maisons fleuries

Le comité d'embellissement de St-François convoque la population à une soirée où il sera présenté sur diapositives de nombreux parterres de la paroisse. Pour l'occasion, un invité qui a une bonne expertise dans le domaine apportera des commentaires judicieux pendant la projection. De plus, il sera également disponible pour répondre à toutes vos questions.

Dans un deuxième temps, suivra la proclamation des gagnants du concours et la remise de leurs prix. Cette année encore, nous avons trois catégories soit :

*amateur, professionnelle et ferme.* Dans chacune de celles-ci, il y aura trois gagnants.

**Le dimanche  
20 septembre 1998  
au Centre des Loisirs  
à 19h30**

Pour clôturer la soirée, des prix de présence seront attribués et le tout sera suivi d'un léger goûter.

Donc, on se donne le mot, car c'est une occasion unique d'en apprendre davantage sur les secrets de l'horticulture.

**Le comité d'embellissement**

### **Ormes morts**

### **Le comité d'embellissement remercie**

Le comité d'embellissement de Saint-François tient à remercier tous ceux et celles qui ont déjà procédé à l'élimination des ormes morts sur leurs propriétés. Le comité encourage tous les autres qui n'ont pu le faire à ce jour à procéder dans les plus brefs délais.

L'élimination des ormes gravement atteints et de ceux déjà morts, permet de ralentir, voire d'arrêter la propagation de la maladie sur des sujets en santé. Cette essence ne nous offre guère d'alternatives sauf lorsque les sujets sont très peu atteints, à la condition que ceux-ci fassent l'objet d'examen et de traitements réguliers appropriés. Cet arbre remarquable fait partie de notre patrimoine arboricole et tous les efforts consentis par chacun permettront de lui redonner la place qu'il a toujours occupé dans notre paysage.

De la documentation sur la maladie hollandaise de l'orme est disponible à la Bibliothèque du Rocher ainsi qu'au bureau de la municipalité à la Maison de la Paroisse.

**Pierre Cauffopé**

**Pour le comité d'embellissement  
de St-François-de-la-Rivière-du-Sud**

### **SALON KARO**

4, rue Boivin  
Saint-François  
Montmagny  
GOR 3A0



*Carole Guillemette, prop.*

**259-7117**



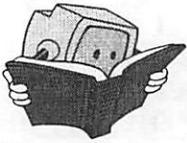
**LES  
CONSTRUCTIONS  
JEAN BOUCHER**

Entrepreneur général  
Rénovation • Construction

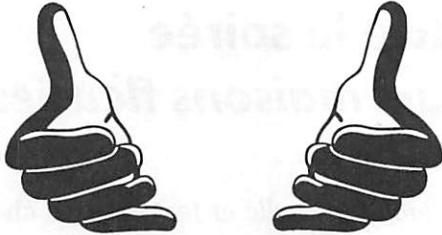
194, rue Principale Ouest  
Berthier-sur-Mer, Qc

Tél.: 418-259-2628

GOR 1E0



## Soutien et informations aux proches des personnes atteintes de maladie mentale



Avec l'automne qui frappe déjà à nos portes, L'ANCRE, regroupement des parents et amis des personnes atteintes de maladie mentale, vous informe que son calendrier 1998-1999 sera bientôt en vigueur.

L'ANCRE est un organisme qui a pour but de regrouper les parents et les ami(e)s qui assurent le soutien d'une personne atteinte de maladie mentale. Les services offerts sont des rencontres d'échanges et d'entraide, des conférences, de la formation, du soutien par les pairs, des rencontres individuelles, du support téléphonique, un service de Répit-Dépan-

nage, etc. L'ANCRE dessert, comme territoire, toutes les municipalités des MRC de Montmagny et de L'Islet.

L'année 1998-1999 sera bien remplie: conférences publiques, kiosques d'information, ateliers thématiques, café-rencontre, animation, "Boîte à outils" et activités sociales seront parmi les activités offertes. De plus, plusieurs invités seront présents tels avocats, policiers, psychiatres, pharmaciens, formateurs et formatrices.

Nous vous invitons à venir nous rencontrer. Si vous désirez de plus amples informations concernant nos activités. Contactez: Annick Gosselin ou Henrika Heppell au 248-0068.

Le calendrier 1998-1999 sera disponible, sur demande, au début de septembre.

### SERVICE DE BULLDOZER AIMÉ PROULX



660, rang Milieu  
Saint-Pierre  
Montmagny (Québec)  
Tél.: 418-248-3310

### Les Équipements de Ferme

Jean-Paul Bonneau, prop.

#### Vente & Service

918, Boul. St-François O.  
Saint-François, G0R 3A0

Tél.: 418-259-7289



### MOULÉES — QUINCAILLERIE — MATÉRIAUX

34, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST  
ST-FRANÇOIS, CTÉ MONTMAGNY  
(QUÉBEC) G0R 3A0  
TÉL.: 418-259-7715  
FAX: 418-259-7717



23, PRINCIPALE EST  
BERTHIER-SUR-MER  
(QUÉBEC) G0R1E0  
TÉL.: 418-259-7718  
FAX: 418-259-7719

25, OLIVIER MOREL  
LA DURANTAYE  
(QUÉBEC) G0R 1W0  
TÉL.: 418-884-2802  
FAX: 418-884-2803



## Cent cinquante élèves ont repris le chemin de l'école

«Entre dans l'histoire... Écris ton espoir!» c'est par ce thème que nous avons accueilli nos cent cinquante élèves du préscolaire et du primaire le vendredi 28 août dernier.

Plusieurs grands dossiers seront traités durant la nouvelle année scolaire. Je vous en souligne quelques-uns: mise en place de la nouvelle commission scolaire de la Côte-du-Sud regroupant les MRC de Bellechasse, Montmagny et L'Islet (excluant les municipalités de Sainte-Louise et de Saint-Roch-des-Aulnaies), réforme de l'Éducation avec une nouvelle loi sur l'instruction publique; au niveau de l'école, formation du Conseil d'établissement composé de parents, de membres du personnel et de deux représentants de la communauté, développement des technologies de l'information, nouveaux programmes d'études. Ces changements devront s'articuler sous l'angle de la collaboration entre les divers intervenants.

Je profite de ce communiqué pour vous annoncer mon départ. Je quitte l'école La Francolière pour la direction des écoles Saint-Pie X et Saint-Nicolas à Montmagny.

Je remercie bien sincèrement toute la population de votre bel accueil, particulièrement le personnel de l'école, les parents et les élèves. Je veux souligner la grande collaboration que j'ai reçue de tous pendant mes cinq ans à Saint-François. Merci à tous les organismes de votre beau milieu. J'ai beaucoup aimé travailler chez vous.

Je vous souhaite une belle année scolaire, avec mes meilleurs vœux de bonheur et de réussite.

Je souhaite la meilleure des chances à mon remplaçant Monsieur Michel Greffard.

Cordiales salutations et au plaisir de se revoir.

Clément Asselin

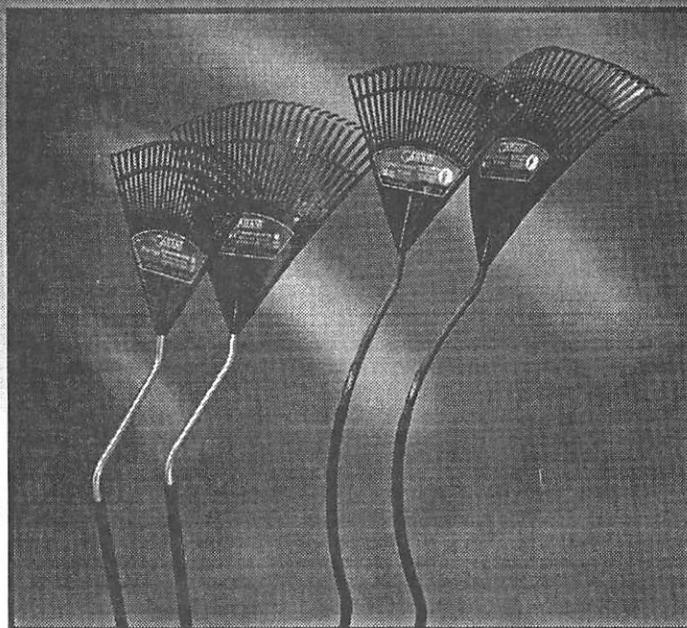
Directeur de l'école La Francolière

**L'INNOVATION  
ÇA NOUS CONNAÎT!**

**Conception ergonomique exclusive:  
réduit considérablement la tension et la fatigue au  
niveau du dos et des mains.**

- Manches ergonomiques profilés : permet de garder une position droite, sécuritaire et confortable.
- Conviennent aux utilisateurs de toute taille.
- Manches solides et légers en aluminium, de diamètre appropriés avec poignées antidérapantes, réduisant la fatigue au niveau des mains et les risques d'ampoules.

(Nos deux générations de balais à gazon sont disponibles dans toutes les bonnes quincailleries de la région.)



Pour information: 259-7711



### Club Taxi-Plus

## Un nouveau service de covoiturage par taxi dans la région de Montmagny-L'Islet

Depuis le 6 juillet, un nouveau service de covoiturage par taxi est offert à la population de Montmagny-L'Islet. Cette initiative du Collectif Solidarité-Femmes Chaudière-Appalaches vise à résoudre, du moins en partie, le problème de transport identifié à plusieurs reprises par le milieu. Ainsi, Club Taxi-Plus se veut être une alternative pour les déplacements des personnes qui ne possèdent pas d'automobile.

### Fonctionnement et tarifs du service

Le rôle de Club Taxi-Plus est de gérer les inscriptions des usagers, de prendre les réservations de transport et de gérer les déplacements des véhicules de taxi.

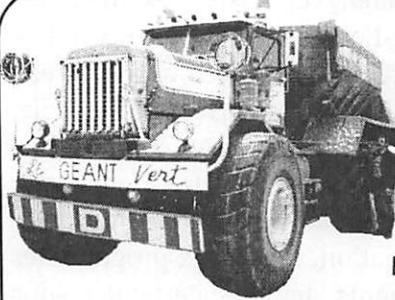
Pour bénéficier du service, comme le nom de Club Taxi-Plus l'indique, les usagers doivent préalablement devenir membre en se classant dans la catégorie A ou B. La catégorie A regroupe les usagers dont les frais de transport sont assumés par des programmes gouvernementaux lorsqu'une entente a été convenue avec Club Taxi-Plus. La catégorie B regroupe quant à elle les usagers assumant eux-mêmes les frais de transport. Pour cette dernière catégorie, les coûts annuels d'inscription sont de 5\$ et les tarifs varient de 0,20\$/km à 0,40\$/km selon le nombre de passagers.

Il faut souligner qu'il doit y avoir un minimum de deux personnes pour effectuer le transport des membres de catégorie B. Par ailleurs, les usagers doivent également déboursier des frais de gestion de 0,25\$ pour chaque réservation d'un transport effectué à l'intérieur d'une MRC et de 1\$ pour chaque réservation d'un transport effectué à l'extérieur d'une MRC.

Finalement, les membres doivent réserver leur transport au moins une journée à l'avance et ce, sur les heures de bureau de 8h30 à 16h30.

Pour toute information ou pour devenir membre, vous pouvez communiquer au bureau de Club Taxi-Plus au 248-0445.

Martin Alarie



**90226069**  
**QUÉBEC INC.**  
*Transport général*

MARCEL GUIMONT, PROP.

Épandage de pierres à chaux agricoles

60, rue Paradis  
Saint-Raphael, Bellechasse G0R 4C0

**418-243-3408**

**GARAGE**  
**PATRICE SAMSON enr.**



- Mécanique générale
- Entretien de chariots élévateurs
- Entretien de camions

140, Principale Saint-Pierre      Tél.: (418) 248-4646

**Ferme**  
**Porasseny inc.** & Saint-François  
Montmagny

Éleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)  
Landrace, Yorkshire, Duroc/Suivie par le P.E.G., P.V.S.P.  
Membre du groupe Porci-gène Québec inc.  
(compagnie génétique porcine)

Tél.: (418) 259-2638      Fax: (418) 259-2319  
Porcherie: (418) 243-3222      Cell.: (418) 241-3333

POUR CEUX QUI EXIGENT PLUS



**POLAR**

**Fenêtres Montmagny inc.**

C.P. 160, St-François, Montmagny (Québec) G0R 3A0

Bur.: (418) 259-7763      Qué.: (418) 692-0659  
Fax: (418) 259-7236      Mtl: (514) 848-7174

Internet: <http://www.polarwd.com>



## Le poids d'une plume

Emmanuel Kant, une des plus grandes figures de toute l'histoire, était fermement convaincu qu'un cœur mauvais était cause de stupidité. J'eus tant aimé qu'il eut tort de l'affirmer. Mais il est de ces gens pour qui la méchanceté est leur bouche, et la souffrance des autres, leur seule nourriture.

Dernièrement, nous avons reçu à la maison une lettre de menaces, d'insultes et de vociférations hargneuses. Le plus curieux, et d'autant plus honteux, c'est que ce fantôme, cet esprit désertique à la défense de la fervente religieuse de Saint-François qui s'accroche à sa maladie comme à une vertu, emploie tant d'accessoires religieux hors de leur contexte, et s'attaque à des enfants de manière anonyme, d'une voix castrée, va-t-il sans dire. Je ne veux pas entrer dans une querelle qui, de toute manière, se joue dans la tête de ce fantôme, mais je tiens à clarifier certains points, puisque la controverse origine en partie de propos tenus au

**"Il n'est idée ni phrase  
"reçue" où la bêtise ne  
coudoie la méchanceté"**

- Jean Paulhan

sein du journal; au cœur même de cette chronique Lettre ouverte.

### À quoi bon ?!

Quelle est donc l'utilité d'une chronique comme Lettre ouverte? La chronique Lettre ouverte existe pour travailler les esprits, pour élever de vive voix une opinion sur un sujet quelconque. On y défend son point de vue, on répond, et on discute. Et c'est bien ainsi. George Orwell, l'auteur du prophétique et sombre 1984, a toujours soutenu que la liberté était de dire aux gens ce qu'ils ne voulaient pas entendre. Il était convaincu qu'au sein de cette phrase résidait l'essence même de la démocratie, garante des pensées et des paroles, contrairement aux manifestations totalitaires où la pensée est périlleuse, l'opinion est dangereuse, et où les écrits sont mortels; bref, où l'on ne tolérerait pas que les gens pensant différemment puissent EXISTER. Et ça, il ne faut jamais l'oublier.

### Patience et... patience

Lorsqu'on écrit, on s'expose nécessairement à la critique, et ce, peu importe ce qui est dit. Nos propos n'ont pas pour tâche première de plaire à tous, et les mots et idées n'ont pas ce pouvoir d'entrer directement dans les esprits. C'est dans cette brèche ouverte que s'institue un espace de dialogue.

Toute argumentation qui est étrangère à la nôtre mérite attention, analyse et patience, pour autant qu'il s'agisse d'argumentation. Si des propos nous semblent injustes ou erronés, c'est un droit que de se lever pour le dire, d'en questionner le sens, et de tenter de le PROUVER, ainsi que de CONVAINCRE. Et si la réponse semble incorrecte, le même droit de réplique est valable, et ainsi de suite. Surtout, lorsque le point de repère ultime qu'on se donne pour juger un propos ou une opinion n'est en fait qu'une autre opinion.

Suite à la page 16

### Réouverture

la garderie

# Le Graffiti

\* Reçu d'impôt fourni

#### Au programme

- Activités extérieures
- Atelier de créativité
- Exercices de pré-écriture
- Jeux de vocabulaire
- ... et bien d'autres choses

**Aussi**

Service de dîner pour les enfants du primaire

#### Horaire

du lundi au jeudi de 7h à 17h30  
vendredi de 7h à 17h

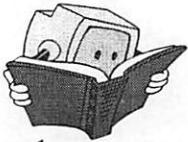
#### Pour réservation

Tél. à la garderie: 259-2746  
Tél. à la maison: 259-2769

*Réservez vite votre place!*

*Pendant que je serai à la garderie, je te permets de jouer avec mes chaussettes, mais ne le dis pas à maman!*





*L'Écho de St-François, avec l'aimable collaboration de Madame Denise Lamontagne, a le plaisir de vous présenter l'adresse qui a été lue le dimanche 26 juillet lors de l'office religieux marquant le départ de l'abbé Jules Paradis.*

**L'abbé Paradis,  
Vous, membres de sa famille,  
Co-paroissiens, co-paroissiennes  
Bonjour,**

Le 6 août 1995, la population de St-François vous accueillait avec beaucoup d'enthousiasme, très heureuse du choix de Mgr Gaumond.

C'est un aujourd'hui fort différent que celui que nous vivons en ce moment.

Cependant, la tristesse que nous partageons ne témoigne-t-elle pas de notre attachement au beau, au bon que nous avons partagé!

Aussi, c'est dans une reconnaissance toute joyeuse que nous avons choisi de vous livrer les sentiments qui nous animent.

Dans votre première homélie, si ma mémoire est fidèle, vous aviez clairement délimité le champ de votre rayonnement. Dans mes mots donc, le pasteur Paradis était avec nous pour trois choses : nous rapprocher du Père, d'un Dieu aimant avant tout; faire lumière de vérité dans notre monde, nous éclairer, nous aider à trouver le Seigneur dans les personnes, les événements; nous soutenir dans notre recherche du bonheur, notre marche pour "gagner notre ciel"...

Dans un premier temps, les gens ont été un peu déstabilisés... Déjà, il y avait des gros travaux dans les airs... On se fiait que le Paradis était là... mais, ô surprise... l'administrateur se voyait davantage dans un rôle de guide, de soutien. Puis, vite, les marguilliers ont compris leur rôle et responsabilités. La confiance que vous aviez en eux, votre capacité de déléguer leur a fourni les éléments d'une motivation encore insoupçonnée. Dans les dossiers plus chauds, votre sagesse, votre respect des uns et des autres auront sûrement contribué à des décisions éventuelles plus satisfaisantes.

Même à distance, même en vacances, sachez que notre Pasteur a toujours été avec nous, sauf une journée qu'on peut lui pardonner, la secrétaire était toujours en mesure

de le rejoindre pour nous. M. Paradis, merci d'avoir choisi de veiller...

Le court séjour de L'abbé Jules, chez lui à Saint-François, n'aura pas permis à chacun, chacune de découvrir l'homme, le Jules qui s'abrite dans l'abbé Paradis... J'ai goûté de vous aider un peu... Ce serait encore plus triste de le laisser partir sans connaître ses petits côtés coquins. Notre ami Jules est un homme très sensible. Il est doué pour les arts : un peu acteur, imitateur remarquable, c'est un musicien à la voix riche et harmonieuse. C'est un bonhomme joyeux, un bonhomme qui chante presque tout le temps. C'est un homme qui aime la vie, qui est plein d'humour, qui connaît beaucoup d'histoires, qui sait faire bien des farces... correctes cependant... les autres, il les rit mais il nous les laisse...

Jules se laisse émerveiller par la nature : les vraies belles tempêtes... les éclairs qui sillonnent le ciel... le roulement du train qui berce et invite au voyage... le font rêver. Jules aime les personnes, il aime le monde. Il aime rire, taquiner, picosser... C'est un boute-en-train impayable.

Deux sens sont particulièrement développés chez lui. Habituellement, les personnes ont un champ de vision, lui, il en a deux... Lorsque ce qu'il voit le déprime ou le chagrine, il ajuste sa "lunette du coeur"... ça n'enlève pas toutes les ombres, mais ça devient moins lourd... Si Jules ne remarque pas la finesse du détail, tout ce qui n'est pas parfaitement aligné le dérange... Un livre, ça doit être placé droit sur un bureau, un torchon de cuisine plié les quatre coins bien ensemble, les verres alignés parfaitement dans les deux sens. C'est un perfectionniste conservateur. Son ouïe est toujours en éveil. Le jour, il peut suivre avec profit deux ou trois conversations et répondre avec justesse à l'un ou l'autre des intervenants. Et la nuit... son ouïe très fine n'a-t-elle pas sauvé "le magot" de la Fabrique... Souvenez-vous, les journaux régionaux ont vanté le sang froid du héros... l'habileté, la présence d'esprit du curé Paradis! Notre Jules, aussi fort que l'inspecteur Gadget du canal Famille!

La personnalité de l'abbé Paradis, son habituelle gaieté ajoutent une note de sérénité à l'homme de foi, à l'homme de prière. En le découvrant, en le côtoyant, notre image du ciel s'ensoleille... Les saints tristes au visage de grands mortifiés s'estompent. Ils cèdent la place à des âmes grouillantes, des âmes heureuses, des âmes qui rayonnent de L'Amour du Père!

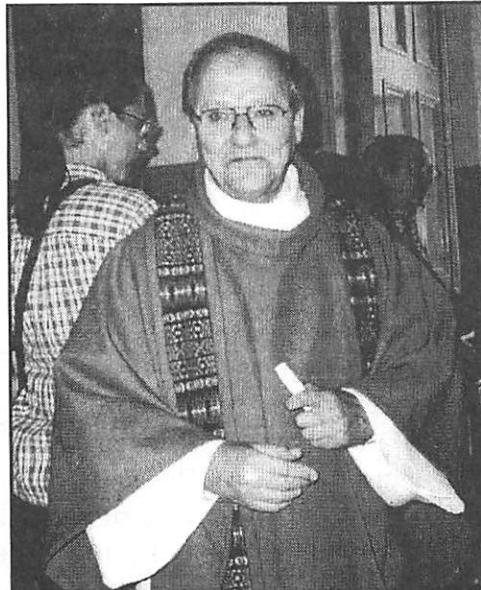
L'abbé Jules est avant tout un homme de grande foi. Un homme qui vit au quotidien en s'appuyant sur la Parole du



Seigneur et en se laissant guider par l'Esprit. Un peu à la manière d'Abraham et de St-Joseph, il ne comprend pas toujours, il s'abandonne... il accepte d'avance... C'est l'histoire de son départ et l'acceptation de sa nouvelle cure. La volonté du Père s'est fait connaître par Mgr Fecteau. Comment vouliez-vous que nos pressions portent fruit?... On était tous perdus d'avance. Je soupçonne quand même que son coeur était largement déchiré... Son engagement de prêtre, sa foi inébranlable lui interdisaient de ne jeter son regard, de n'embrasser que les gens de St-François... Il sentait qu'il se devait de regarder plus haut, plus loin... vers St-Pascal quoi!

Dans l'Évangile de ce jour, un disciple demande à Jésus de leur enseigner à prier. Merci Jules de nous avoir initiés à un autre type de prière! Merci de nous avoir amenés à dépasser nos formules toutes faites, nos lectures pieuses pour, bien timidement encore, nous amener à parler au Seigneur comme à un Père qui nous aime, nous comprend mieux que quiconque. Jules, vous avez déposé en nos coeurs une semence d'amour, d'intimité avec notre Dieu. À chaque premier vendredi du mois, le trente minutes prié ensemble était réconfortant, c'était comme une nouvelle attisée pour nos âmes encore bien frileuses. Votre façon de célébrer l'Eucharistie en orientant dès le début notre réflexion et en profitant de chaque célébration pour nous enseigner la Parole, pour nous la faire approfondir a été remarquée et très appréciée. Merci d'avoir provoqué la réflexion, la remise en question dans nos agirs confortables. Merci d'avoir su garder le gouvernail même si on aurait souhaité des détours moins engageants, plus facilitants... Merci de nous avoir encouragés, de nous avoir dit, à plusieurs reprises, que, pour vous aussi, ce n'était pas facile...

Votre départ, Jules, suscitera tristesse et regret chez les jeunes de La Francoière. Vous seul saviez combien vos rencontres étaient chaleureuses, vos échanges profonds, même les célébrations du pardon étaient super! Dommage que le courant ne se soit pas rendu jusque chez les adultes. Au nom des enfants qui ont reçu leur premier pardon et



**L'abbé Jules Leblanc venant de célébrer son dernier office religieux à l'église de St-François.**

Photo: Monique L. Laliberté

fait leur première communion, au nom des parents et des catéchètes, merci pour cette partie de vous qui donne le goût, qui fait aimer, qui fait grandir le Seigneur en nous et autour de nous! Merci et toute notre admiration pour cette initiative que vous avez eue d'accueillir nos tout-petits au moment de la communion! Toujours déçus de ne pouvoir goûter à ce que mangeaient les grands, comme ils étaient heureux, ces tout-petits d'avoir droit à une caresse, à un sourire.

Beaucoup trop tôt nos routes se séparent. Les jalons étaient en place pour une tenue de route prometteuse. Dommage que les rêves que vous caressiez ne puissent avoir eu le temps de prendre forme.

Nous n'avons pas encore réussi à emplir tous nos bancs lors des célébrations. Par contre, si vous voyiez tous les gens qu'on chaîne avec nous, les marguilliers ne parleraient pas de réparer, ils voudraient agrandir...

Nous étions bien avec vous. Aussi, plutôt que de se bouger vraiment, de s'engager officiellement, on s'est laissé gâter, on a été profiteurs.

Vous faisiez tellement bien les choses qu'on vous admirait et on vous laissait aller. C'était notre façon d'enrober nos peurs, nos hésitations à prendre notre place de baptisés.

- ❖ Merci pour nous avoir fait entrevoir un Dieu Père, un Dieu plein d'espérance pour ses enfants.
- ❖ Merci pour le Pasteur qui nous a accompagnés dans nos bonheurs et soutenu dans nos difficultés.
- ❖ Merci pour le Jules qui chante, le Jules qui rit, le Jules qui sème bonheur et joie!
- ❖ Avec notre meilleur souvenir.
- ❖ Vous avez été important pour nous.
- ❖ Vous avez marqué notre devenir.

**Bonne chance à vous!**

**La communauté de St-François  
Denise Lamontagne**



## Le poids d'une plume

Suite de la page 13

Le philosophe Paul Ricoeur affirma un jour que de lire un livre, c'est écrire un autre. Rien n'est évident en et par lui-même, et le fait que les gens ne retirent pas les mêmes éléments d'une même lecture est révélateur de cette maxime : "une personne, une compréhension". Même en science, on admet volontiers que la seule évidence valable, c'est qu'il n'y a pas d'évidence. Mais, il me semble inopportun, idiot, et contre ce jeu que d'intervenir par derrière et vomir sur quelqu'un qu'il a "grandement intérêt", et pour "son propre bien", "à fermer sa grande gueule" (citation).

À la compréhension et à l'argumentation se greffe un troisième élément : le jugement. Le jugement est une chose plus dangereuse qu'il n'y paraît. Un jugement trop hâtif culmine dans la méchanceté, et la méchanceté par paresse, parce qu'issue d'un jugement trop hâtif, ouvre sur la stupidité. Ça ne sert à rien de se saouler de rage lorsqu'on ne comprend pas. Et c'est toujours l'échappatoire le plus facile que de se débarrasser des autres en les entrant sous deux catégories morales, les bons et les méchants. C'est paresseux et enfantin. Kant avait donc raison. Malheureusement.

### Un mot sur l'anonymat

Les lettres, manuscrits ou tapuscrits anonymes s'avèrent utiles lorsque la vie de son auteur est ou pourrait être en jeu, comme ce fut le cas des intellectuels russes et allemands du milieu du siècle, ou des contestataires du pouvoir au Moyen-Orient et en Chine. Mais ici, à Saint-François, il est peu probable que vous mourriez pour vos opinions, ou soyez en si grand danger que la peur vous incite à vous cacher derrière des feuilles de papier.

L'anonymat n'est, en général, que paresse et honte, et souvent, les propos sont si bas et creux que son auteur craint qu'avec sa signature, on reconnaisse ouvertement son "grand esprit". Sinon, l'anonymat n'est que prétexte à menaces et il est du ressort des tribunaux. Signer une lettre, ou à tout le moins "penser à ce que l'on dit", n'est même pas une

question de respect d'autrui, mais avant tout de dignité personnelle, d'être digne de ses propos et de son nom.

Gary Gendron

## La fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny

Des bénévoles frapperont bientôt à vos portes pour vous offrir des billets pour le tirage de la Loto-Fondation. Le tirage des prix aura lieu le dimanche 27 septembre 1998 lors du Brunch servi au sous-sol de l'Église St-Thomas. Les fonds ainsi recueillis serviront notamment à participer financièrement à l'achat d'un appareil de mammographie et au Centre mère-enfant.



*La Maison Funéraire Laurent Normand inc.*

**Pierre Normand, prés.**

**Jean Normand**

**T.D.L.**

**T.D.L.**

116, ave Ste-Julie, Montmagny (Québec) G5V 2M1

Tél.: 418-248-0545

## MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

**275, Chemin St-François Ouest  
Saint-François, Qc G0R 3A0**

Tél.: 418-259-7789

Ligne directe: 1-800-463-8744

## Saint-François accueille son nouveau pasteur

*La communauté de St-François a eu le plaisir d'accueillir, le dimanche 2 août, un nouveau pasteur en la personne de l'abbé Robert Leblanc. Afin de bien saisir l'impact de son arrivée chez nous, L'Écho publie le texte de Madame Denise Lamontagne livré lors de l'office religieux marquant son arrivée.*

L'abbé Leblanc,  
Parents et amis de notre nouveau pasteur,  
Co-paroissiens, co-paroissiennes,

Si tous nous sommes réunis pour célébrer un événement heureux au sein de notre communauté chrétienne. Tous également, nous sommes encore marqués par une brisure, un certain déchirement. L'abbé Leblanc, fut-il très heureux de venir ici à St-François, il ressent sûrement le mal d'une paroisse pour laquelle il s'est dévoué sans compter durant six belles années. Les citoyens de St-Pascal, ceux de St-Cyrille et tous ses fidèles collaborateurs sont sûrement encore très présents alors qu'il est à agrandir son cœur pour nous accueillir tous, ses nouveaux paroissiens...

☎ 418-259-2982

**Laurence Hallé**

TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION

☛ Tenue de livre

☛ Impôt, etc.

1222, BOUL. ST-FRANÇOIS OUEST, SAINT-FRANÇOIS, G0R 3A0



Saint-François (B.P. Morigeau)  
Montmagny, Québec  
GOR 2G0  
Tél.: 418-259-7710  
Fax: 418-259-7725



L'abbé Robert Leblanc

grandir, la récolte est presque là... Je crois qu'il est sage de se donner un peu de temps pour s'approprier... Mais, en même temps, je suis convaincue que votre souci de respecter le milieu, votre capacité d'écoute et d'adaptation, votre sens de l'humour vous gagneront les cœurs bien rapidement.

Une page nouvelle se tourne pour vous, pour nous. Tous, nous la souhaitons belle, tracée avec des mots de confiance, de respect, d'amitié. Vous avez circonscrit le champ de votre rayonnement. Vous avez ciblé les dossiers qui vous tiennent le plus à cœur. Je veux vous dire, au nom de la communauté chrétienne, notre désir de collaborer, notre désir de faire équipe. Merci d'avoir accepté de nous aider à cheminer dans notre foi!

Merci d'être porteur de la Bonne Nouvelle pour chacun de nous.

Merci de croire en nous et de nous amener à un dépassement dans notre vie de baptisé!

Nos routes sont désormais croisées! La meilleure chance nous accompagne. Le Seigneur est avec nous.

**La communauté chrétienne de Saint-François**

**Denise Lamontagne**



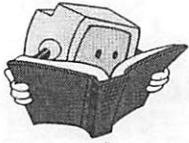
L'abbé Leblanc, ne nous en veuillez pas de la tristesse provoquée par le départ de l'abbé Paradis. La chaleur de notre amitié, la concertation et le travail d'équipe au sein des différents comités, le partage des responsabilités ont développé et consolidé des liens qui, pour vous, sont porteurs d'espérance. Jules a semé, il nous a fait

**Weed Man®**

**NOUS PRENONS SOIN DE VOTRE PELOUSE**

Tél.: 418-259-7700  
1-800-463-4877

256, chemin St-François O., Saint-François, Qc G0R 3A0



## Reprise des activités du club de l'âge d'or



Il y aura dîner au local du club le mercredi 23 septembre. Pour réservation : téléphonez 259-7949 ou 259-7672. Admission 6,00\$.

Les activités se continueront tous les mercredi au local du club à 13h30.

Bienvenue à tous

*J.P. Bolduc inc.*  
ASSURANCES GÉNÉRALES ET VIE

«UN CHOIX DE CONFIANCE»

Saint-François Tél.: 259-7781

Simon Savoie C. d'A. Ass. Rés.: 259-2296

Lucie Bolduc C. d'A. Ass. Rés.: 259-2300

ASSURANCES-VIE, SALAIRE ET PLACEMENTS

Réal Fontaine A.V.C. Rés.: 246-5580

Francis Fontaine A.V.C. Rés.: 466-2176

PARTENAIRE DE

*AFL*  
SERVICES FINANCIERS



**TERRASSEMENTS**  
*Jonckh*  
& Frères inc.

- EXCAVATION
- DRAINAGE
- TERRASSEMENT
- NIVELAGE

• Choix varié de matériel naturel, tamisé, concassé

- Terre noire
- Sable et gravier
- Pierre

ESTIMATION GRATUITE

15 ANS D'EXPÉRIENCE  
INFORMEZ-VOUS

- Vente et installation de fosses septiques
- Représentant — installateur autorisé système



Rés.: Martin

248-2585

241, route Normandie, Montmagny

Pag.: 241-7485

Rés.: Rémi

248-6889

Tél.: bur.: 418-248-2585

Rés.: Daniel

248-7818

Fax: 418-248-8387

**AUTOPRO**  
**CARROSSERIE**

GARANTIE NATIONALE  
tant que vous êtes  
propriétaire  
de votre véhicule

- Service de «Frame master»
- Voitures de courtoisie
- Installation de pare-brise
- Estimation gratuite

*Votre véhicule est votre fierté  
Votre satisfaction est la nôtre!*

**GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS**

174, 4<sup>e</sup> Rue, Montmagny

Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072

Fax: 418-248-7071

**PLUS DE 39 ANS D'EXPÉRIENCE**



## Les Fermières présentent leur programme de l'année 1998-1999

Les réunions du Cercle des Fermières se tiendront le 2<sup>e</sup> mercredi de chaque mois durant toute l'année à 19h45.

### Septembre

Invitation à toutes les premières et non fermières à venir nous rencontrer lors de l'ouverture de l'année 98 et 99 du Cercle des Fermières.

Souper à la Marina de Berthier-sur-mer à 17h30, mercredi le 9 septembre, ensuite la réunion se fera au local habituel: Maison de la paroisse, local 302 pour 19h45. Si vous êtes intéressées donner vos noms auprès des membres une semaine à l'avance.

#### Programme du mois

- Adoption de la régie interne
- Travaux du mois: Arrangements de fleurs coupées ou séchées.

### Octobre

- Réunion au Centre des Loisirs
- Présentation des comités

- Invité: Mme Christine Simoneau de Beau site
- Thèmes: Arrangement de fleurs, spécial de Noël, emballage de cadeaux.
- Dégustation des produits du potager de nos fermières.

### Novembre

- Messe pour fermières vivantes et défuntes à 19h.
- Perception des assurances
- Comités
- Bazar Bouffe, 15 novembre
- Dévoilement de la Catherinette
- Travaux: Friandises à votre goût

### Décembre

- Souper des fêtes
- Échanges de chandelles ou bougies parfumées
- Partie récréative
- Travaux du mois: Originalité de l'emballage de votre échange.

Suite à la page 20

## DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

Épicerie

OLCO

C'est la  
rentrée

Un autre été est derrière nous! Le temps est venu de retourner à nos activités respectives.

Le Dépanneur Ultra a pour vous une foule de produits pour vous accompagner dans vos activités respectives, au travail, à l'école, à la maison et aux loisirs.

*De tout pour passer de l'utile à l'agréable!*

### Nos heures d'ouverture

Lundi au jeudi :	6h30 à 22h
Vendredi:	6h30 à 23h
Samedi:	7h30 à 23h
Dimanche:	8h à 22h

333, CHEMIN ST-FRANÇOIS (QUÉBEC) G0R 3A0

259-7151



## Les Fermières présentent...

Suite de la page 19

### Janvier

- Relâche

### Février

- Fête de l'amitié
- Invité
- Travaux de courte pointe ou recouvrement de livres.
- Dégustation du gâteau de l'amitié et distribution de jus de départ.

### Mars

- Mois de la nutrition
- Adoption des comités
- Trucs et recettes
- Travaux: Chaussettes pour adultes
- Goûter santé: trempette et crudités

### Avril

- Dîner et visite à une cabane à sucre (chacune apporte son lunch)
- Réunion après le dîner
- Dégustation des produits de l'érable.

### Mai

- Perception des contributions
- Dévoilement de la mère de l'année lors d'un souper.
- Travaux: Échange de cartes, boîtes ou enveloppes décoratives, pensées personnelles.

### Juin

- Perception des contributions
- Échange de plantes (une plante chacune)
- Partie récréative
- Élections
- Goûter: Met à la rhubarbe
- Travaux: Exposition des travaux confectionnés durant l'année.



## Recette du mois

### Pouding aux bleuets

- 1 2/3 de tasse de farine
- 1/2 c. à thé de sel
- 2/3 de tasse de beurre ou margarine
- 1 c. à thé de vanille
- 3 c. à thé de poudre à pâte
- 1 tasse de sucre
- 2 oeufs
- 3/4 de tasse de lait

### Préparation

Défaire le beurre en crème le sucre et la vanille. Bien battre, ajouter les oeufs un par un. Ajouter les ingrédients secs en alternant avec le lait. Déposer la confiture, étendre la pâte par dessus. Cuire à 375°, 25 à 30 minutes.

*Bon appétit*

### Pensée

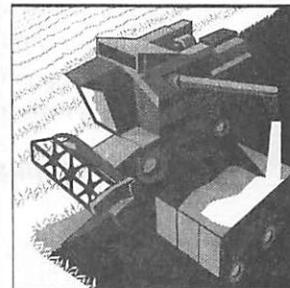
"Un sourire procure du repos à l'être fatigué et rend le courage au plus découragé."

*Les Encans Boulet INC.*



**Alfred Boulet**

### TRAVAUX FORFAITS



Batteuse JD #7720  
**Maïs, Orge, Soya, etc.**  
Serge Noël  
**259-2944, soir**

**Acheteur de troupeau**  
avec ou sans fond de terre

Saint-François, Montmagny  
Tél.: **418-259-7086** Fax: **418-259-2610**



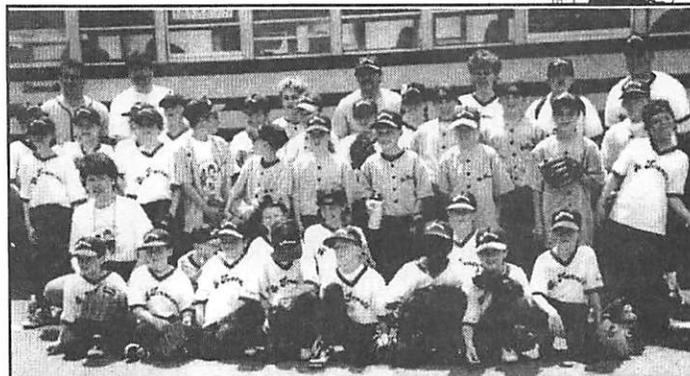
## Le comité de baseball remercie

Le comité de baseball mineur tient à remercier les commanditaires suivants pour leur contribution apportée au baseball: Garant, Caisse Populaire St-François, Louis Marie Garant, Produits Métalliques Roy, S.C.A.Rivière du Sud, April Consultant, Les Encans Boulet, Boucherie Richard Morin, Weed-Man, Restaurant Arrêt-Stop, Promutuel Montmagny S.M.A.G., Meubles Morigeau, Casse-Croûte chez Mike, Pharmacie Pierre Martin, Épicerie Julie Lamonde, Autobus L.S.B.C., Les Élevages Bonneau.

Nous tenons à remercier Autobus L.S.B.C. pour le transport effectué lors de notre sortie du 20 juin lorsque nous sommes allé voir évoluer les Diamants de Québec.

Un merci particulier au cercle des fermières pour la confection des costumes pour les équipes Atome et Bantam fille.

Le tournoi de balle familiale se déroulera le 4-5-6 septembre. Pour information contactez Normand Lacroix au 259-2478.



Dernièrement, l'équipe de Pee-Wee nous a fait honneur en remportant le tournoi à l'Ancienne Lorette catégorie "A".

Et pour ce qui est de l'équipe Bantam garçon, ils ont été finalistes au tournoi de La Pocatière. Nous tenons à les féliciter.

Yvon Rémillard, président.

## Pastorale scolaire: ils ont été choisis!

Vous connaissez Mond'Ami?... Les revues Amigo, Amisol? Il y a 25 ans déjà que, par ses dossiers d'animation, ses outils pédagogiques, Mond'Ami cherche à éveiller les jeunes à la solidarité internationale. Pour fêter son 25<sup>e</sup> anniversaire de fondation, Mond'Ami a décidé cette année de publier un volume dans lequel les enfants d'ici parleraient de la vie des enfants d'ailleurs. Toutes les écoles du Canada français étaient invitées à y participer par un texte ou par un dessin. La plupart des élèves de La Françoisière, grâce à l'implication des professeurs, ont envoyé une réflexion ou un dessin aux responsables du concours. Et c'est ainsi que Sophie Boissonneault et Sébastien Rémillard ont vu leurs textes choisis et publiés dans un volume intitulé "visages d'enfance". L'organisme Mond'Ami a eu la délicatesse d'envoyer un exemplaire du volume à La Françoisière. Félicitations à Sophie et Sébastien qui seront lus par plusieurs personnes à travers le Canada!



Sophie Boissonneault



Sébastien Rémillard

Patricia Lachance

Resp. de la pastorale scolaire à La Françoisière

**Faites un choix éclairé!**

*Visitez chaque pièce de votre maison comme si vous y étiez réellement avant sa construction*

**L'ARRISE**  
MAISONS 4 DIMENSION

MONTMAGNY  
240, Des Ateliers  
248-0401

QUEBEC  
2540, Boul. Hamel  
683-3343

RIMOUSKI  
231, Des Sorbiers  
724-7726

CHICOUTIMI  
Place du Royaume  
543-1212



## Ramonage des cheminées

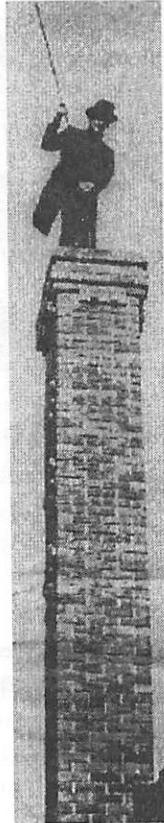
Les pompiers volontaires de St-François-de-la-rivière-du-Sud, offrent à nouveau cette année le service de ramonage des cheminées.

Les tarifs sont: 25\$ pour une maison d'un étage; 35\$ pour une maison de deux étages

S'il y a plus d'une cheminée sur la même maison, la deuxième est à moitié prix.

Les ramonages se feront les samedis et les lundis soirs.

Si vous êtes intéressé, nous vous demandons de bien vouloir laisser votre nom, adresse et numéro de téléphone, le plus tôt possible au bureau de la municipalité en téléphonant au 259-7228.



Tél.: 248-2554  
Rés.: 259-2526

### MARTIN PARÉ ENR.

Atelier de soudure générale

Arc électrique — Gaz — Aluminium  
Vente de métal

389 A, Boul. Taché Est, Montmagny G5V 1E3



### JOACHIM LAFERRIÈRE ÉLECTRICIEN INC.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

• Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3<sup>e</sup> Avenue  
Saint-Raphaël  
G0R 4C0

TÉL.: 418-243-2074  
FAX: 418-243-2157



### P.P.R. ENR.

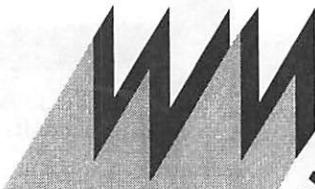
Plâtrage Yvon Rémillard

Peinture 1, rue Boivin

Résidentiels Saint-François

Tél : (418) 259-2415

Pierre Garant  
Tél.: 418-259-2655  
Fax: 418-259-2158



**WEED MAN**  
708, ST-FRANÇOIS O., c.p. 98  
Saint-François, Québec  
Canada G0R 3A0



### PRODUITS MÉTALLIQUES ROY inc.

52, boul. Morigeau  
St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN  
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE



### AVIS DE RECHERCHE



Cherche dans cette grille les nombres qu'on retrouve 2 fois et encercle-les. Additionne les nombres qui restent et tu obtiendras la réponse du jeu.

11	97	84	49	74	55	21	99	19	75
80	45	61	40	50	28	20	58	14	33
64	34	19	99	81	22	63	60	25	42
53	28	66	62	92	80	16	71	55	53
21	32	75	22	49	33	70	40	32	20
97	50	16	34	63	66	11	2	81	25
60	61	74	58	64	70	84	45	71	92

Indice: Nous sommes à la recherche d'un nombre pair entre 75 et 85.

Réponse:

Solutions page 47



### MOT-MYSTÈRE

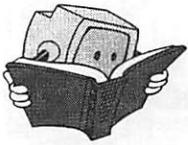
#### LE CALENDRIER

année	lundi
août	mai
avril	mardi
date (2)	mars
décembre	mercredi
dimanche	mois
février	novembre
janvier	octobre
jeudi	saison
jour	samedi
juillet	septembre
juin	vendredi

j	a	n	n	e	e	c	s	d	m	s	e
s	a	i	s	o	n	r	a	e	a	e	r
l	u	n	d	i	a	j	m	c	i	p	b
i	j	a	v	m	n	o	e	e	e	t	m
d	v	e	v	i	a	u	d	m	r	e	e
r	e	l	u	r	e	r	i	b	b	m	v
a	n	j	e	d	i	r	n	r	o	b	o
m	d	d	j	u	i	l	l	e	t	r	n
r	r	f	e	v	r	i	e	r	c	e	m
m	e	r	c	r	e	d	i	i	o	t	o
e	d	d	i	m	a	n	c	h	e	a	i
r	i	a	o	u	t	d	a	t	e	d	s

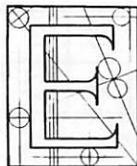


Chaque jour, Félix regarde le \_\_\_\_\_.



# AU FIL DES JOURS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1	2	3	4	5
6	7 <b>FÊTE DU TRAVAIL</b> Biblio. fermée	8 Séance régulière du Conseil	9 Réunion des Fermières	10	11	12
13 Tombée de L'Écho	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26 Soirée dansante Orchestre Roseline Plante
27	28	29	30			



publicitaire  
**SPACE**

**Disponible maintenant**  
**en construction**

**Annonces**  
**Réservez-le**

Réjean Cloutier: 259-2567



PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITÉ ST-FRANÇOIS DE LA RIVIÈRE DU SUD  
COMTE DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de St-François de la Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 06 juillet 1998, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Alphonse Marceau, Denis Blais et Réjean Cloutier, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

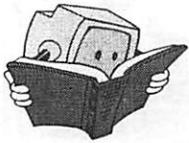
**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Alphonse Marceau,  
**APPUYÉ** par monsieur Réjean Cloutier  
**ET RÉSOLU QUE** l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une copie du procès-verbal de la séance régulière ajournée du mercredi 20 mai 1998 ainsi que celui de la séance régulière du lundi 01 juin 1998 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, leur lecture en est dispensée.

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Réjean Cloutier,  
**APPUYÉ** par monsieur Alphonse Marceau,  
**ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance régulière ajournée du mercredi 20 mai 1998 ainsi que celui de la séance régulière du lundi 01 juin 1998 soient acceptés tels que déposés.

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Denis Blais,  
**APPUYÉ** par monsieur Réjean Cloutier,  
**ET RÉSOLU QUE** le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

Hydro-Québec, électricité log. 536	119,46
Yves Laflamme, remb. immatriculation balai de rue	31,00
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 67km	16,08
Marie-Louis Lamontagne, réclamation (dommages suite aux sondages)	50,00
Raynald Chamberland, remb. taxes vidanges	27,75
Mario Laflamme, remb. taxes vidanges	55,50
Soc. Canadienne des Postes, envoi xpresspost + circulaires	46,89
M.R.C. de Montmagny, quote-part 2e versement	15 078,00
Les Loisirs St-François Montmagny, contribution municipale	10 000,00



Hydro-Québec, éclairage public mai 1998	545,56
Soc. Canadienne Postes, achat 600 timbres	310,57
Soc. Canadienne Postes, envoi circulaires	44,74
Québectel, service bureau	452,97
service garage	106,70
	559,67
Remboursement activités loisirs	13,00
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement	23,52
Nathalie Allaire, remplacement au bureau municipal (journée formation élection)	75,00
Gaston Garant, remboursement frais déplacement 152km	36,48
Michel Blais, vente d'un "lift" pour roue hydraulique	250,00
Ministre Revenu Québec, remise de juin	3 196,28
Ministre Revenu National, remise de juin	2 420,74
CARRA, remise de juin	239,34
Régie Intermunicipale Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges juin	869,28
Richard Leblanc, enlèvement vidanges juin	2 161,75
La Fabrique St-François, loyer Bibliothèque juillet 1998	166,67
L'Echo St-François, contribution publicitaire juin 1998	455,00
Bureautique Côte-Sud, papier photocopieur	163,42
CSST, cotisation additionnelle (protection bénévoles construction Poste incendie)	476,29
Yves Laflamme, remb. achat globes Pav. Bédard 22,78\$, remb. frais déplacement 340km à .24 81,60\$	104,38
M.R.C. de Montmagny, comptes taxes supplémentaires, enveloppes certificats, feuilles végétales	104,24
Laboratoire de l'Environnement, analyse échantillons d'eau	37,27
Les Produits Ind. J-P. Côté, chlore	1 045,58
Ville de Montmagny, quote-part cour municipale	1 422,28
La Coopérative L'Oie Blanche, avis public et appel d'offres	297,11
Le Peuple Côte Sud, avis publics	343,71
Soc. Québécoise Ass. Eaux, études	98,31
Municipalité St-Raphaël, feu Produits Métalliques Roy	117,52
Evalim inc., honoraires professionnels évaluateur dossier Ass. eaux	6 901,50
Drouin, Des Rochers & Associés, honoraires professionnels évaluateur Ass. eaux	6 052,80
Picard Industries inc., acier armature Poste incendie	1 280,07
La Commission Scolaire Chomedey Laval, formation pompiers Bloc B	1 153,35
Praxair, location bouteilles acétylène	326,40
CHV Hydraulique, adaptateurs	45,97
Les Grues R. Gagné, location grue Poste incendie	391,09
Les Commerçants de la Chaudière, transport Dicom	12,98
NORAM, Experts-Conseils, honoraires professionnels réfection chemin St-François	109,27
Ricoh, contrat d'entretien photocopieur	241,55
Équipement Industriel Polar, lame asphalte, ciment et métal	761,47
Excavation Chanel & Fils, location pelle Poste incendie 2 254,49, location pelle réparation ch. Ste-Catherine 3 565,78	5 820,27
Les Fondations Bellechasse, fondations Poste incendie	3 542,77
Sel Warwick, calcium	562,82
Thibault Pontiac Buick Cadillac, vérification roue avant camion GMC	23,01
Macpek, pièce balai de rue nouveau	70,28



Martin Simard Transport inc., location 10 roues (Poste incendie)		437,38
Emco limitée, matériel aqueduc		198,08
Construction B.M.L., 87.08 tm béton bitumineux à 35\$, 2100 kg de colle		4 592,77
Deschênes, ampoules etc...		112,43
Unibéton, 768.49tm sable à .25	220,99	
61.18 tm gravier à 6.75	475,02	696,01
Pétrole Montmagny,		
3480 litres diésel à .399	1 597,15	
1358.7 " M. Paroisse à .2090	326,64	
272 litres Poste incendie à .2090	65,39	
Graisse machinerie	21,95	2 011.13
Ferme J-A. Blais, 5 madriers à 10,00\$		50,00
Station 364, essence camion Inter		183,00
Dépanneur Ultra, essence		
Camion incendie	62,21	
Camion Inter	125,00	
Pompe à cola, eau	33,60	
Tracteur-tondeuse	72,05	292,86
Steeve Noël, remb. taxes 1998, diminution évaluation de 26 300\$		347,17
Réjeanne Bourget, remb. taxes 1998, diminution évaluation de 800\$		10,56
Clément Doyon, remb. taxes 1998, diminution évaluation de 800\$		10,56
Gilles Théberge, remb. taxes 1998, diminution évaluation de 6 900\$		91,08
Rosaire Fournier, remb. taxes 1998, diminution évaluation de 13 300\$		175,58
René Blais, remb. taxes 1998, diminution évaluation de 4 500\$		59,41
Centre du Pneu Ouellet, réparation pneu niveleuse 40,26, réparation pneu faucheuse 11,50		51,76
Langlois & Frère, achat scie mécanique		603,88
Bouffard Sports, contenant pour prendre test de chlore		31,16
Philiat Blais & Fils enr.		
Transport nouveau balai de rue	230,05	
Enseigne	57,51	
Camion, bull, gravier nouveau poste inc.	959,31	1 246,87
Unicoop, coopérative agricole, pièce tracteur Ford		56,68
Industries Tanguay, pièce souffleur		69,71
Terrassements Joncas, location pelle		432,49
Québecel Mobilité, cellulaire municipalité	31,29	
cellulaire pompier	17,08	48,37
Jocelyne Noël, entretien bureau juin 40,00\$ + produit nettoyant 11,49\$		51,49
Excavations Chânel & Fils, location pelle route Rivard, ch. Riv. Sud, ch. Aqueduc		989,22
TY Moteurs, pièces tracteur pelouse		72,19
Garage Sylvain Bernier, réparation crevaison tondeuse		11,50
Unibéton, sable 29.08 tm à .25		8,36
Bureautique Côte Sud, papier couleur		22,13
Comptoir d'Entraide, 2 poches de linge pour Garage		10,00
Formules d'Affaires CCL, permis construction		49,08
Fenêtres Montmagny inc., portes et fenêtres (Poste incendie)		2 206,18
Martin Simard Transport. 83 voyages transport et remplissage (Poste incendie)		1 514.02



Hydro-Québec, électricité usine de chloration		70,79
Hydro-Québec, électricité Pav. Bédard		39,09
Hydro-Québec, électricité Poste chloration		80,00
Hydro-Québec, électricité Bi-énergie M. Paroisse		40,89
Hydro-Québec, électricité Garage municipal		367,88
Hydro-Québec, électricité enseigne 4-chemins		37,44
Hydro-Québec, éclairage public juin		527,96
Les Commerçants de la Chaudière, transport Dicom		31,93
Raymond Simard, 12 ½ cordes de bois (Garage)		1 365,34
Roger Blais, remb. frais déplacement 45km à .24		10,80
Station Service 364, essence camion inter		70,00
T-Tracto, pièces niveleuse		154,84
Produits V-T0, savon à main (Garage)		82,59
Les Automobiles Chabot inc., couvre siège camion Ford neuf		83,85
Pièces d'Auto GGM inc. Montmagny,		
Pièces Poste chloration	248,24	
2 batteries pelle rétrocaveuse	279,89	528,13
Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes		84,32
Praxair, location bouteilles		20,83
Les Editions Juridiques FD, recueil Lois municipales mise à jour		55,64
Construction B.M.L., 11.95 tm asphalte		481,09
Unibéton, béton chemin Ste-Catherine		136,88
Soc. Coop. Agri. Riv. Sud, matériel divers		
Embellissement	66,65	
Maison Paroisse	300,21	
Poste incendie	80,44	
Pavillon Bédard	35,65	
Nouveau Poste incendie	12,38	
Ponceau Ste-Catherine	121,83	
Poste chloration	77,45	
Voirie	353,41	1 048,02
	<b>TOTAL:</b>	<b>90 359,41\$</b>

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.



# POINTS MUNICIPAUX

## SOUSSION POSTE INCENDIE

Samedi le 30 mai dernier paraissait dans le journal L'Oie Blanche un appel d'offres concernant la vente du poste incendie sis au 307, ch. St-François Ouest. Les intéressés avaient jusqu'au vendredi 12 juin à 15h00 pour déposer leurs soumissions. Voici le résultat obtenu:

Par ordre de réception:

Messieurs Steeve et Jean-Guy St-Pierre	21 121,21\$
M. Raynald Roy	14 000,00\$

CONSIDERANT QUE l'appel d'offres paru dans le Journal l'Oie Blanche décrivait correctement le poste incendie;

CONSIDERANT QU'une visite du bâtiment était possible pour tous sur demande;

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,

APPUYE par monsieur Denis Blais,

ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte de vendre le poste incendie à messieurs Steeve et Jean-Guy St-Pierre pour la somme de vingt et un mille cent vingt et un dollars et vingt et un sous (21 121,21\$).

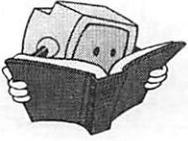
QUE le poste incendie sera libéré et cédé à messieurs St-Pierre aussitôt que le nouveau poste incendie sera assez avancé pour recevoir l'équipement en toute sécurité et qu'il sera fonctionnel.

## SOUSSION POUR 0-3/4

Des soumissions sur invitation ont été demandées pour du gravier 0-3/4. Voici le résultat obtenu. La mesure de pesanteur exigée est la tonne métrique et le matériel proposé devrait être conforme aux normes M.T.Q.

	MATERIEL	TRANSPORT	TOTAL
Unibéton	7.50/tm	2.50/tm	10.00/tm
Terrassements Joncas et Frères	3.70/tm	3.25/tm	6.95/tm
Philius Blais et Fils enr.	4.75/tm	3.00/tm	7.75/tm

CONSIDERANT QUE les soumissions sur invitation demandées présentaient exactement les mêmes exigences aux fournisseurs;



IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,  
APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, retient la soumission de Terrassements Joncas et Frères pour la fourniture de gravier 0-3/4 pour 1998, au prix suivant:

	<b>MATERIEL TRANSPORT TOTAL</b>		
Terrassements Joncas et Frères	3.70\$/tm	3.25\$/tm	6.95\$/tm

## **DEMANDES DE DEROGATION MINEURE**

Deux avis publics pour des demandes de dérogation mineure ont paru dans le journal Peuple-Courrier du samedi 20 juin dernier. Ces derniers annonçaient que le Conseil municipal devrait statuer sur ces demandes lors de la séance du 6 juillet. Hors, une copie de ces avis publics est remise à chacun afin d'en prendre connaissance et sur lesquels on retrouve l'information suivante:

- 1) L'identification du site concerné
- 2) La nature et les effets de la demande

Monsieur Nicolas Pilote, inspecteur municipal est présent pour répondre à toutes les questions.

### **1ERE DEMANDE (Construction d'un porche fermé)**

Le Comité consultatif d'urbanisme s'est réuni le 1er juillet dernier et recommande au Conseil municipal d'accepter cette demande de dérogation mineure.

CONSIDERANT QUE les explications de l'inspecteur municipal sont claires et rendent compte parfaitement de la situation au Conseil;

CONSIDERANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande d'accepter cette demande de dérogation mineure concernant la construction d'un porche fermé au 2, 3e rue Est;

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,  
APPUYE par monsieur Réjean Cloutier,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte la demande de dérogation mineure de monsieur Guy Bouffard au numéro 2, 3e rue Est.



## **2E DEMANDE (Agrandissement d'une grange-étable)**

Monsieur Gilles Buteau du 832, ch. St-François Ouest fait une demande de dérogation mineure pour un agrandissement de sa grange-étable. Cet agrandissement consisterait en une chambre à copeaux. Monsieur Buteau veut l'implanter sur la limite de propriété. D'ailleurs, c'est fort bien représenté sur le schéma de l'inspecteur municipal.

Le Comité consultatif d'urbanisme s'est réuni mercredi le 1er juillet dernier. Il a pris connaissance de la demande et recommande au Conseil de la municipalité de l'accepter. La seule réticence du comité d'urbanisme avant de recommander l'acceptation était de vérifier à qui appartenait la part de fossé vis-à-vis de l'implantation de l'agrandissement de la chambre à copeaux. Hors, ce fut vérifier et cette partie de fossé appartient au voisin. Donc, aucune entrave pour le nettoyer.

**CONSIDERANT QUE** le Comité consultatif d'urbanisme recommande d'accepter cette demande d'implantation d'une chambre à copeaux sur la limite de propriété;

**CONSIDERANT QUE** le Conseil municipal s'est bien fait exposer la situation par l'inspecteur municipal à l'aide de plan aidant à visualiser le projet;

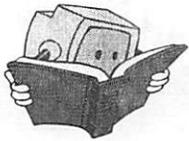
**IL EST PROPOSE** par monsieur Denis blais,  
**APPUYE** par monsieur Alphonse Marceau,  
**ET RESOLU QUE** le Conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure de monsieur Gilles Buteau du 832, ch. St-François Ouest et qui consiste à construire une chambre à copeaux au bout de la grange étable du côté Est et de l'implanter sur la limite de propriété.

## **3E DEMANDE (Augmenter le nombre d'unités animales et autres)**

Cette demande de dérogation provient également de M. Gilles Buteau. M. Buteau veut augmenter son nombre d'unités animales, veut agrandir ses bâtiments et veut passer de lisier solide à lisier liquide en implantant une citerne.

Le Comité consultatif d'urbanisme s'est réuni mercredi le 1er juillet dernier. L'inspecteur municipal était sur les lieux pour expliquer toute la situation et répondre à toutes les interrogations des membres.

Le Comité consultatif d'urbanisme ne recommande pas au Conseil municipal d'accepter cette demande de dérogation mineure. Le projet étant situé dans une zone AB. La zone AB permet l'agriculture sans nuisance et à nuisance limitée. Hors, selon la réglementation actuelle, quand on passe au lisier liquide, l'usage est considéré à grande nuisance. Ce qui est interdit dans cette zone. Pour cette raison, le Comité consultatif d'urbanisme ne recommande pas au Conseil municipal d'accepter cette demande de dérogation mineure.



Le Conseil municipal, étant moins nombreux lors de cette séance, décide de reporter sa décision à une date ultérieure.

## **SURETE DU QUEBEC**

ATTENDU QUE pour assurer efficacement et légalement ses poursuites pénales devant la Cour municipale de Montmagny ou devant la Cour du Québec du district judiciaire de Montmagny il est nécessaire d'autoriser immédiatement des personnes à délivrer, au nom de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, des constats d'infraction.

PAR CONSEQUENT,

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,  
APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,

ET RESOLU QUE conformément aux articles 9 et 147 du code de procédure pénale, (L.R.Q., C. C-25.1): d'autoriser généralement tous les membres de la Sûreté du Québec à délivrer au nom de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, un constat d'infraction pour toute infraction:

- i) aux dispositions du Code de la sécurité routière (L.R.Q., R. C-24.2) ou de l'un de ses règlements;
- ii) aux dispositions du code municipal du Québec (L.R.Q., C.C-27) ou de l'un de ses règlements.

## **AUTORISATION**

Conformément aux articles 9 et 147 du Code de procédure pénale (L.R.Q., C. C-25.1) à la séance du Conseil de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, tenue le 6 juillet 1998, le Conseil a adopté la résolution numéro 95-1998 qui autorise généralement tous les membres de la Sûreté du Québec désignés en vertu des paragraphes 1 à 5 de l'article 4.3 de la Loi de police (L.R.Q., C. P-13) à délivrer un constat d'infraction pour toute infraction.:

- aux dispositions du code de la sécurité routière (L.R.Q., C. C-24.2) ou de l'un de ses règlements;
- aux dispositions du Code municipal du Québec (L.R.Q., C. C-27.1) ou de l'un de ses règlements.

Ce mandat demeure en vigueur jusqu'à révocation.

Donné à Saint-François de la Rivière du Sud, ce 06 juillet 1998, par le Conseil de Saint-François de la Rivière du Sud.



## **POLITIQUE DE TAXATION COMPLEMENTAIRE**

Les contribuables qui auront réalisé des constructions ou des réparations à leurs bâtiments et qui ne figurent pas sur le rôle d'évaluation lors de l'envoi du compte de taxes (1er mars) se verront imposer une taxation complémentaire. La date d'effet apparaissant sur le nouvel avis d'évaluation servira de référence afin de déterminer le nombre de mois pour lequel le contribuable sera taxé.

Seuls les contribuables dont l'évaluation aura augmenté de plus de 1 600\$ se verront imposer une taxation complémentaire. Ceci, afin d'éviter d'envoyer des comptes de taxes inférieurs à 20\$.

**IL EST PROPOSE** par monsieur Denis Blais,  
**APPUYE** par monsieur Réjean Cloutier,  
**ET RESOLU QUE** la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud établit la politique de taxation complémentaire suivante:

Seuls les contribuables dont l'évaluation aura augmentée en cours d'année de plus de 1 600\$ se verront imposer une taxation complémentaire. Ce sera la date d'effet apparaissant sur l'avis de modification qui servira de référence pour déterminer le nombre de mois pour lequel le contribuable sera taxé.

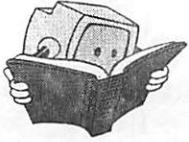
## **REMBOURSEMENT**

Les propriétaires dont l'évaluation diminuera de 400\$ et moins, ne seront pas remboursés. Il en coûterait plus en frais de gestion pour un remboursement de 5\$ et moins.

**IL EST PROPOSE** par monsieur Réjean Cloutier,  
**APPUYE** par monsieur Alphonse Marceau,  
**ET RESOLU QUE** le Conseil municipal décide de ne pas rembourser les propriétaires dont l'évaluation en cours d'année n'aura pas diminué de plus de quatre cents dollars (400\$). Pour ceux dont l'évaluation aura diminué de plus de 400\$ ce sera également la date d'effet apparaissant sur l'avis de modification qui servira de date de référence pour déterminer le nombre de mois à rembourser.

## **ASSURANCES PMT INC.**

Assurances PMT inc. envoie par voie écrite qu'une augmentation des primes de l'ordre de 2% est prévue lors du prochain renouvellement de la police le 98/08/06. L'an dernier, les primes d'assurances se sont élevées à 23 587,88\$ ce qui représenterait une augmentation d'environ 471.76\$.



Le Conseil prend note de cette information. Le Conseil demande au secrétaire-trésorier d'informer les Assurances de la construction d'un poste incendie.

## **PRESENTATION DE LA FACTURE DE BETON MIROC**

La facture pour le solage du poste incendie s'élève à 4 260,53\$. Hors, le Conseil décide de retarder le paiement de cette facture tant qu'il n'en connaîtra pas davantage sur la qualité et la conformité du ciment qui a été livré. C'est la firme NORAM qui va fournir ce rapport après quoi, une décision sera prise.

## **AGENCE DE MISE EN VALEUR DES FORETS PRIVEES DES APPALACHES**

Les partenaires au sein de l'agence sont regroupés en trois catégories de membres réguliers: le monde municipal, les représentants des producteurs forestiers et les industriels d'exploitation d'usine de transformation du bois.

L'agence fait parvenir un formulaire d'adhésion de membre régulier. Ce dernier avait déjà été envoyé à la municipalité mais aucune réponse en provenance de celle-ci n'avait été reçue par l'agence. Hors, cette fois-ci une réponse est attendue à savoir si la municipalité est désireuse d'adhérer ou pas, à l'agence des Appalaches en tant que membre régulier.

Le Conseil municipal demande au secrétaire de s'informer s'il y a des coûts de rattacher si on devient membre régulier de l'agence. S'il n'y a pas de coût, la Municipalité est intéressée à devenir membre régulier.

## **AVIS DE MOTION POUR PONCEAU A LA FABRIQUE**

La Municipalité va nettoyer le fossé qui passe à l'arrière de l'église. Il y a une entente de prise avec les agriculteurs concernés et le coût des travaux va être réparti.

**IL EST PROPOSE** par monsieur Denis Blais,

**APPUYE** par monsieur Alphonse Marceau,

**ET RESOLU QU'**un avis de motion est présenté à l'effet qu'un règlement sera fait ultérieurement pour établir la partie contributive de chacun des agriculteurs touchés par ce nettoyage de fossé et cet aménagement de ponceau à la route qui conduit au cimetière.



## **AVIS DE MOTION POUR CIRCULATION DES VEHICULES LOURDS**

Le 26 juin 1996, le ministère des Transports a approuvé le règlement de la Municipalité (147A-1996) relatif à la circulation des camions et véhicules outils. Depuis, le ministère des Transports a apporté des modifications à son modèle de règlement et conseille aux municipalités de l'abroger pour adopter le nouveau modèle. Par contre, en attendant que le nouveau règlement soit en vigueur, l'ancien demeure en force.

**IL EST PROPOSE** par monsieur Réjean Cloutier,

**APPUYE** par monsieur Denis Blais,

**ET RESOLU QU'**un avis de motion est présenté à l'effet qu'un nouveau règlement relatif à la circulation des camions et des véhicules outils viendra abroger celui qui est en vigueur actuellement et qui le demeurera tant que le nouveau règlement ne sera pas adopté lors d'une séance ultérieure.

## **POSTE INCENDIE (GOUTTIERES)**

La Municipalité compte aller en soumission sur invitation pour l'installation des gouttières à la caserne incendie.

**IL EST PROPOSE** par monsieur Réjean Cloutier,

**APPUYE** par monsieur Denis Blais,

**ET RESOLU QUE** la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud autorise le secrétaire à aller en soumission sur invitation aux endroits suivants pour la pose et l'installation de gouttières au poste incendie:

- Les Gouttières Bellechasse
- Les Gouttières 4 Saisons
- Les Gouttières Appalaches

## **VIN D'HONNEUR**

**IL EST PROPOSE** par monsieur Alphonse Marceau,

**APPUYE** par monsieur Réjean Cloutier,

**ET RESOLU QUE** la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud accepte de défrayer les coûts du vin d'honneur à l'occasion de la réception pour l'abbé Jules Paradis suite à l'annonce de son départ de la paroisse.



## **BIBLIOTHEQUE**

La Municipalité se joint au Centre régional de services aux Bibliothèques publiques (C.R.S.B.P.)-Régions de Québec et Chaudière-Appalaches inc. pour souligner de façon particulière l'engagement des personnes qui auront oeuvré en 1998 depuis 5 ans, comme bénévole au sein de la Bibliothèque municipale.

**IL EST PROPOSE** par monsieur Réjean Cloutier,

**APPUYE** par monsieur Alphonse Marceau,

**ET RESOLU QUE** le Conseil municipal reconnaît l'apport des bénévoles qui oeuvrent au sein de la Bibliothèque municipale de Saint-François de la Rivière du Sud et se joint au CRSBP-Régions de Québec et Chaudière-Appalaches inc. pour le souligner.

## **TRAFIC LOURD**

**CONSIDERANT QU'**il y a de plus en plus de passage de véhicules lourds sur nos chemins municipaux et qui n'y sont pas autorisés car ils ne font pas de livraison;

**CONSIDERANT QUE** bien souvent ces véhicules lourds ne sont pas autorisés à passer sur nos chemins car ils ne font pas de livraison locale;

**CONSIDERANT QU'**ils abiment les infrastructures des chemins municipaux en agissant ainsi;

**CONSIDERANT QUE** les chemins municipaux sont maintenant à la charge de la Municipalité;

**IL EST PROPOSE** par monsieur Réjean Cloutier,

**APPUYE** par monsieur Denis Blais,

**ET RESOLU QUE** le Conseil municipal de Saint-François de la Rivière du Sud demande aux membres de la Sûreté du Québec d'apporter une attention spéciale et une surveillance plus rigoureuse sur le transport effectué par le trafic lourd sur les chemins municipaux de Saint-François de la Rivière du Sud (spécialement sur le chemin de la Rivière du Sud et sur le chemin les Prairies Est et Ouest).

**IL EST PROPOSE** par monsieur Réjean Cloutier,

**APPUYE** par monsieur Denis Blais,

**ET RESOLU QUE** la séance soit ajournée.

La séance se termine vers vingt-deux heures et dix minutes.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire



**PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITÉ ST-FRANÇOIS DE LA RIVIÈRE DU SUD  
COMTE DE MONTMAGNY**

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de St-François de la Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 03 août 1998, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Norbert Morin maire suppléant, messieurs Yves Laflamme, Alphonse Marceau, Denis Blais, Pierre Jean et Réjean Cloutier, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Norbert Morin, maire suppléant.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire suppléant.

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Réjean Cloutier,  
**APPUYÉ** par monsieur Yves Laflamme,  
**ET RÉSOLU QUE** l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 06 juillet 1998 ainsi que celui de la séance ajournée du mercredi 15 juillet 1998 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, leur lecture en est dispensée.

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Réjean Cloutier,  
**APPUYÉ** par monsieur Pierre Jean,  
**ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance régulière du lundi 06 juillet 1998 ainsi que celui de la séance ajournée du mercredi 15 juillet 1998 soient acceptés tels que déposés.

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Réjean Cloutier,  
**APPUYÉ** par monsieur Pierre Jean,  
**ET RÉSOLU QUE** le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

Soc. Coop. Agri. Riv. Sud, matériel divers		
Nouveau Poste incendie	22 567,94	
Voirie	661,98	23 229,92
Remboursement activités loisirs		13,00
Les Loisirs St-François de Montmagny inc., contribution municipale		10 000,00
Ferme Rosmar, Ferme Parile, Ferme Sanipor, amélioration qualité de vie "pipeline"		3 500,00
Gaston Garant, remb. achat fil téléphone garage		5,70



Québec-Téléphone,		
Service bureau	458,92	
Service garage	108,43	567,35
Béton Miroc, béton solage Poste incendie		4 260,53
Assurance Vie Desjardins-Laurentienne, assurance collective août 98		563,60
Ministre Revenu Québec, remise de juillet		3 911,33
Ministre Revenu National, remise de juillet		2 897,94
CARRA, remise de juillet		239,34
Régie Inter. Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges juillet		869,28
Richard Leblanc, enlèvement vidanges juillet		2 161,75
La Fabrique St-François, loyer Bibliothèque août 1998		166,67
Bureautique Côte Sud, réparation dactylo + location dactylo dépannage		75,62
Les Produits Ind. J-P Côté, chlore		618,72
Jacques Pelletier, honoraires professionnel arpentage assainissement eaux		5 101,36
Municipalité St-Raphaël, feu (A. Boulet)		958,40
A.B.A. Construction, main-d'oeuvre Poste incendie		4 649,89
CHV Hydraulique, pièce pelle rétrocaveuse		135,48
Centre de Location Montmagny, location compresseur à l'air pour peinture		
Poste chloration		51,76
Spécialité de Moteurs Berthier, réparation tondeuse		86,61
T-Tracto, pièce niveleuse		30,63
Macpeck, pièce faucheuse		16,39
Unicoop, pièce faucheuse		15,77
Philiias Blais & Fils,		
Camion + "bull" nouveau Poste incendie	1 601,15	
Embellissement (terre noire)	34,51	1 635,66
Sani Mobile, pomper vieille huile garage		115,03
Lévis Dodge Chrysler, shampooing à moteur		206,93
Harvey Bearing, pièce faucheuse		18,88
Weed Man, contrôle contre la végétation		360,00
Camions International Elite, pièce camion		8,20
Les Produits Armand Roy, produits nettoyants pour Maison Paroisse		160,74
Noram Experts-Conseils, expertise sur capacité ch. Prairies Est et pont		2 317,75
Weed Man, contrôle rémission des insectes		394,00
Deschênes et Fils ltée, boulons et ressorts pour Garage municipal		32,38
Terrassement Joncas, réparation ventre boeuf ch. Les Prairies		
157,10 tm de gravier à 3,70\$/tm		
302,29 tm de gravier + transport à 6,95\$/tm		3 085,20
Québectel Mobilité, service municipalité	41,42	
service pompiers	14,90	56,32
Inspesol (Québec) inc., contrôle qualitatif des matériaux pour assainissement		120,78
Marché Morigeau enr.,		
essence	51,35	
Cassette	5,74	57,09
Les Produits Ind. J.P. Côté, 1 709 litres chlore		589,73



T-Tracto, 1 ensemble pour pompe à l'eau niveleuse, vérification valve pelle rétrocaveuse		292,02
Station Service 364, essence pour camion Inter		140,00
Dépanneur Ultra,		
essence tracteur-tondeuse	59,86	
Essence balai de rue	77,30	
Divers	14,67	151,83
Thibault Pontiac Buick, changement d'huile pour camion GM		45,96
Garage Sylvain Bernier, réparation crevaison faucheuse		5,75
Langlois et Frère, vérification de la débroussailleuse		23,62
Pièces d'Auto GGM inc., achat d'un gradateur pour lumière camion service pompier + colle		22,45
Sel Warwick (Québec) INC., calcium		562,82
Prolab Bio inc., graisse pour usage au Garage municipal		224,99
LCQ inc., 5 analyses échantillon d'eau		46,59
Joachim Laferrière Electricien, réparation d'une partie de fil sectionnée par le camion de la Municipalité		536,07
Unibéton,		
17.85 tm à 6.75\$ pour 0-3/4 ch. Les Prairies	138,59	
ciment pour pesée aux panneaux signalisation	136,88	
17.26 tm à 2,50\$ gravier tamisé	49,63	325,10
Ferme Horticole Lajoie inc., fleurs et engrais + ouvrage		
Enseigne 4 chemins	149,53	
Pav. Bédard	292,05	
Parc récréatif	85,12	
Pav. Pelletier	164,49	
Loisirs	93,17	
Maison Paroisse	254,21	
Ecole	143,21	1 181,78
Jocelyne Noël, entretien bureau juillet 5hrs à 8,00\$/hre.		40,00
Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes		16,96
Excavations Chanel & Fils inc., fossés ch. Prairies Est et Ouest		2 622,57
Soc. Coop. Agri. Riv. Sud, matériel divers		
Garage (moulure fenêtres)	9,65	
Pav. Bédard	7,26	
Ponceau	217,17	
Poste chloration	102,16	
Embellissement (enseigne)	112,27	
Entrée d'eau (A. Chamberland)	102,49	
Voirie	299,07	850,07
Hydro-Québec, électricité log. 536		81,80
Epicerie Julie Lamonde, rafraîchissement poste incendie		
29,83		

**Total: 73 676,67\$**



Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

## **POINTS MUNICIPAUX**

### **CONSTAT DES DOMMAGES SUITE AUX PLUIES DILUVIENNES DU 19 ET 20 JUILLET 1996**

Le ministère de la Sécurité publique évalue présentement l'ensemble des constats des dommages soumis au ministère par les municipalités affectées suite aux inondations du 19 et 20 juillet 1996.

Le constat des dommages justifie les dépenses encourues par la municipalité dans le cadre des mesures d'urgence. Cette pièce est essentielle à l'analyse finale de n'importe quel dossier.

Si ce document écrit est déjà fourni et qu'il répond à leurs exigences, notre dossier sera traité avec diligence.

Dans le dossier des pluies diluviennes de 1996 à St-François de la Rivière du Sud, un constat des dommages a bel et bien été envoyé au ministère de la sécurité publique. Le montant total des dégâts s'élevait à 16 044,62\$. Le 14 mars 1997, le ministère effectuait un paiement partiel de 8 022,31\$. Depuis, la municipalité est en attente.

### **DEMANDE DE RESOLUTION D'APPUI**

La présente est pour demander l'appui de la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud, dans le dossier qui oppose la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli à Pêches et Océans Canada.

La municipalité de Saint-Jean-Port-Joli demande, depuis de nombreuses années à Pêches et Océans Canada, de rénover son quai et de le rétrocéder à la municipalité. Aussi, afin de soutenir leurs démarches, Saint-Jean-Port-Joli demande à Saint-François de la Rivière du Sud d'adopter une résolution, dont copie est remise à chacun des membres du Conseil.

La Municipalité de St-François de la Rivière du Sud veut être mieux informée sur l'ensemble du dossier avant de donner son appui à cette demande.



## **QUEBECTEL POUR UN DEPLACEMENT**

Québectel avise la municipalité qu'il en coûtera 1 294,58\$ + taxes pour déplacer un poteau de 7 mètres environ, pour réaliser les travaux d'assainissement des eaux dans ce secteur. Ledit poteau est situé au coin de la rue de l'Etang et du chemin Morigeau. Ce montant ne tient pas compte du coût des travaux à être exécutés par Hydro-Québec.

**CONSIDERANT QUE** le poteau situé au coin de la rue de l'Etang et du chemin Morigeau a absolument besoin d'être déplacé pour les travaux d'assainissement des eaux;

**IL EST PROPOSE** par monsieur Pierre Jean,

**APPUYE** par monsieur Alphonse Marceau,

**ET RESOLU QUE** la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud accepte de payer des frais de l'ordre de mille deux cent quatre-vingt-quatorze dollars et cinquante-huit sous (1 294,58\$) taxes en sus à la compagnie Québectel pour le déplacement d'un poteau situé au coin de la rue de l'Etang et du chemin Morigeau.

## **DEMANDE D'ADHESION A LA COUR MUNICIPALE DE MONTMAGNY**

Les municipalités de Saint-Fabien-de-Panet et de Saint-Just-de-Bretenières veulent adhérer à l'entente relative à la Cour municipale commune de la ville de Montmagny. Ils demandent si Saint-François de la Rivière du Sud accepte leur adhésion.

**CONSIDERANT QUE** les municipalités de Saint-Fabien-de-Panet et de Saint-Just-de-Bretenières doivent assurer l'observance de toute leur réglementation municipale;

**CONSIDERANT QUE**, pour ce faire, les municipalités nécessitent de plus en plus les services d'une instance ayant juridiction dans le domaine pour lequel il y a non-respect de leurs règlements;

**CONSIDERANT QUE** les municipalités de Saint-Fabien-de-Panet et Saint-Just-de-Bretenières désirent adhérer, de nouveau, à la Cour municipale commune de la Ville de Montmagny;

**CONSIDERANT QU'**en vertu de l'article 16 de l'entente conclue le 19 juin 1997 entre la Ville de Montmagny et toutes les autres municipalités parties à l'entente, les municipalités de Saint-Fabien-de-Panet et Saint-Just-de-Bretenières doivent obtenir le consentement unanime de chacune d'entre elles;



**IL EST PROPOSE** par monsieur Denis Blais,  
**APPUYE** par monsieur Yves Laflamme,  
**ET RESOLU UNANIMEMENT**

1. QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte que les municipalités de Saint-Fabien-de-Panet et Saint-Just-de-Bretenières adhèrent à l'entente relative à la Cour municipale commune de la Ville de Montmagny.
2. QUE copie de la présente résolution soit transmise à la Ville de Montmagny.

## **EMPRUNTS TEMPORAIRES**

Pour financer les travaux d'assainissement des eaux, la municipalité doit effectuer des emprunts temporaires auprès d'une institution financière. Ce n'est qu'une fois les travaux terminés que la municipalité en connaîtra les coûts exacts. Après quoi, elle pourra embarquer sur emprunt permanent. Des démarches en ce sens seront faites auprès du ministère des Affaires municipales. Les emprunts temporaires sont:

Règ. No 157-1997	construction d'une station de traitement des eaux usées municipales pour le village et le secteur Morigeau 2 700 000\$
Règ. No 158-1997	construction d'un réseau d'égout domestique dans le secteur Morigeau 790 325\$
Règ. No 164-1998	travaux d'urbanisation du secteur Morigeau et amélioration du réseau incendie 626 025\$

**CONSIDERANT QUE** pour financer les travaux d'assainissement des eaux, la municipalité doit effectuer des emprunts temporaires auprès d'une institution financière;

**IL EST PROPOSE** par monsieur Réjean Cloutier,  
**APPUYE** par monsieur Pierre Jean,  
**ET RESOLU QUE** le Conseil municipal autorise le secrétaire-trésorier à aller à la Caisse populaire de St-François de Montmagny pour effectuer des emprunts temporaires pour les règlements d'emprunt No 157-1997, No 158-1997 et No 164-1998.

**QUE** ces emprunts temporaires soient ouverts dès maintenant afin de pouvoir payer les demandes de paiement en provenance de l'entrepreneur des travaux d'assainissement soit la compagnie Wilfrid Allen.



## **REGLEMENT RELATIF A LA CIRCULATION DES CAMIONS ET DES VEHICULES OUTILS**

Lors de la dernière réunion, il a été passé un avis de motion qui annonçait l'adoption d'un nouveau règlement relatif à la circulation des camions et des véhicules outils. Tant que celui-ci n'aura pas reçu l'approbation du ministère des Transports et bien l'ancien règlement No 147A-1996 demeure en vigueur.

Toute personne qui désire prendre connaissance du nouveau règlement relatif à la circulation des camions et des véhicules outils, peut venir le consulter au bureau municipal aux heures régulières d'ouverture.

### **DEMANDE DE M. MAURICE FISET**

Monsieur Maurice Fiset veut augmenter son nombre d'unités animales et veut passer du solide au liquide pour la gestion de ses lisiers.

Monsieur Fiset, selon la réglementation municipale en vigueur, est dans une zone qui ne permet pas la gestion du lisier liquide car c'est considéré dans les usages comme une nuisance élevée. La zone où il est ne tolère que les usages sans nuisance et à nuisance limitée.

Ce cas-ci est exactement similaire à celui de monsieur Gilles Buteau. Les demandes pour passer du solide au liquide sont de plus en plus nombreuses.

Le Conseil municipal est sensible à la demande de monsieur Fiset sauf qu'il ne peut répondre immédiatement de façon favorable à cette demande. Le Conseil ne veut pas faire une approche de cas par cas face à cette nouvelle problématique qu'entraîne les demandes de passer du solide au liquide. Il veut le régler de façon globale. Sauf qu'une telle approche implique une procédure rigide à respecter, accompagnée de délais assez longs. Le comité d'urbanisme va être pris à partie, le comité agricole de la MRC et d'autres intervenants doivent être consultés. Bref, l'inspecteur municipal monsieur Nicolas Pilote, va cheminer ce dossier.

### **SOINS ET SERVICES A DOMICILE**

Une entreprise de soins et de services à domicile est arrivée dans la région Chaudière-Appalaches depuis peu. Ça s'appelle "Soins et services à domicile WE CARE".

Cette entreprise offre des services de soins infirmiers privés et de soutien à domicile pour les personnes en perte d'autonomie ou vivant seuls qui ont besoin d'aide à domicile. En



voici quelques exemples: entretien ménager, accompagnement, gardiennage, préparation des repas, etc...

## **SUBVENTION AMELIORATION DE CHEMINS MUNICIPAUX**

Il y a eu une correction d'apporter à la structure d'un tronçon du chemin des Prairies Ouest. A la suite de la recommandation de monsieur le député Réal Gauvin, une subvention a été accordée à la municipalité par le ministère des Transports. Elle est d'un montant maximal de 8 000\$.

Les travaux sont maintenant complétés et le coût final des travaux est de 8 296,23\$ taxes incluses. Ça comprend le gravier, le ciment, les pièces et le coût de la pelle.

Pour obtenir la subvention, il faut que le Conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin des Prairies Ouest et qui s'élèvent à un montant de 8 296,23\$.

ATTENDU QUE des travaux ont du être faits pour améliorer la structure d'un tronçon du chemin Ste-Catherine et du chemin de l'Aqueduc;

ATTENDU QUE le 11 juin 1998 dernier, le ministre des Transports monsieur Jacques Brassard, informait que le ministère des Transports accordait à la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud une subvention d'un montant maximal de huit mille dollars (8 000\$) pour l'amélioration de nos chemins municipaux;

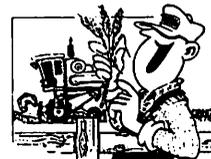
IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,  
APPUYE par monsieur Pierre Jean,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud a été saisie que les travaux sont maintenant terminés et qu'elle approuve le coût final de ces derniers qui est de l'ordre de huit mille deux cent quatre-vingt-seize dollars et vingt-trois sous (8 296,23\$);

QUE les travaux exécutés en vertu des présentes dépenses ne font pas l'objet d'une autre subvention.

## **RENOUVELLEMENT DE LA POLICE D'ASSURANCE**

Les assurances générales de la municipalité viennent à échéance le 6 août 1998 et est venu le temps de les renouveler.

Pour exactement la même couverture que l'an dernier Assurances PMT inc. annonce une augmentation de taux de l'ordre de 2%. Donc, la note de la couverture de la municipalité va s'élever à environ 24 482,10\$ incluant la taxe provinciale.



**CONSIDERANT QUE les assurances générales de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud viennent à échéance le 6 août 1998;**

**CONSIDERANT QUE l'article 936.2 du Code municipal dit qu'un contrat d'assurance adjudé par soumission pour une période inférieure à trois ans peut à son échéance être reconduit sans demande de soumission pour une ou plusieurs périodes;**

**IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,  
APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud renouvelle son contrat d'assurances générales avec Assurances PMT inc., membre du groupe PMT Assurances inc. dont les bureaux sont situés au 20, avenue St-Magloire à Montmagny.**

**QUE ce renouvellement de contrat couvre la période du 06 août 1998 au 06 août 1999.**

**IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,  
APPUYE par monsieur Denis Blais,  
ET RESOLU QUE la séance soit levée.**

**La réunion se termine vers vingt et une heure et trente minutes.**

**Adopté unanimement**

**Norbert Morin, maire suppléant  
Yves Laflamme, sec.-trés.**



CASSE-CROÛTE CHEZ MIKE



EN VEDETTE  
À CHAQUE SOIR

En première partie  
**Croquettes 6 morceaux**

UN MENU ENSOLEILLÉ  
TOUT L'ÉTÉ

**CASSE-CROÛTE  
CHEZ MIKE**

570, Chemin St-François Ouest  
Saint-François

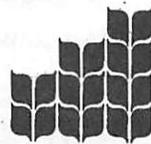
→ **259-2447**

**Promutuel Montmagny, un assureur  
au service des gens d'ici**



*Une équipe dynamique  
et professionnelle à  
l'image et à l'écoute  
des gens d'ici.*

*Des services  
personnalisés entièrement  
offerts en région, de tout premier  
contact jusqu'au règlement d'un sinistre*



**PROMUTUEL  
Montmagny**

Richard Galibois, agent  
259-7405

**ASSURANCE**

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie

Vente et adm.: **418-259-7721**  
Fax: **418-259-7725**

Québec: **1-800-463-7022**  
Ontario et Maritimes: **1-800-463-7050**

MEUBLES

**Morigeau** LTÉE

25, rue de L'Étang  
Saint-François, (B.P. Morigeau)  
Cté Montmagny, G0R 2G0

## Les petites annonces

### Propriété à vendre

Propriété à vendre comprenant maison, terrain, garage en bordure du chemin St-François.

Pour renseignement: Yvon Buteau  
881, nord ouest, St-François. Tél.: 259-7565.

### Soins à domicile

Dame compétente pour donner des soins à domicile et faire l'entretien ménager. Demandez Andrée au 884-3223.

## Les Jeux de L'Écho

### Avis de recherche

Réponse: 76

### Mot-mystère

Réponse: Calendrier

S  
o  
l  
u  
t  
i  
o  
n  
s



# Obonsoins

## Pierre Martin

534, Chemin St-François O.  
Saint-François — G0R 3A0

Tél.: 418-259-7728

### Cesser de fumer... désormais plus facile?

Depuis le 1er juin 1998 les timbres cutanés de nicotine peuvent être vendus sans ordonnance. Depuis cette même date la publicité intensive des compagnies ne cesse d'inonder les médias.

À peine deux mois plus tard, les statistiques nous démontrent une très forte augmentation des ventes de ces produits. Beaucoup de gens se sont procurés ces timbres "magiques" espérant que le miracle (celui de cesser de fumer) se produise. Si certains ont réussi, un bon nombre ont sûrement échoué. En effet, cesser de fumer implique un processus de sevrage qui se fait par étapes et il est essentiel de prendre le temps de comprendre et de gérer les défis auxquels le fumeur devra faire face.

Pour aider les fumeurs dans leur démarche les pharmaciens de la bannière Obonsoins offrent un programme de soutien basé sur les plus récentes techniques de modification du comportement, car le timbre de nicotine n'est qu'un élément de la thérapie.

Si vous êtes fumeur (fumeuse) et que vous envisagez de cesser de fumer vous pouvez venir en discuter car c'est une décision importante qui demande de la préparation. Personne ne peut dire que cesser de fumer, c'est une tâche facile et aucune méthode (pas même la nôtre) ne peut rendre ce processus sans douleur ou infaillible. En fait, depuis le 1er juin 1998, tout ce qui est plus facile c'est de se procurer les timbres de nicotine!

Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

Mar., mer., jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h

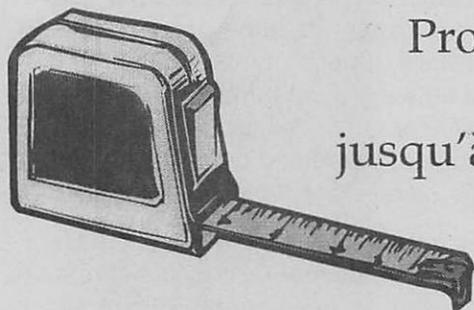
Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

LIVRAISON GRATUITE



# La Caisse Populaire de St-François de Montmagny

## Prêt pour la **RÉNOVATION**



Profitez d'un rabais de taux  
jusqu'à **3%** sur un prêt personnel  
de 5000\$ et plus

À compter du 1<sup>er</sup> avril 1998



Besoin de plus d'informations, contactez nos conseillers

**La Caisse Populaire  
de St-François de  
Montmagny**

Votre seule institution financière

**LOCALE**

Siège social

526, chemin St-François  
Saint-François (Québec)  
G0R 3A0

TÉL.: (418) 259-7786

FAX: (418) 259-7787

LÉON JALBERT  
Directeur